

FILLIÈRE BOIS

A l'occasion d'interventions nécessaires à la gestion forestière, ici par exemple la création de cloisonnements (zone de circulation)...



... la réalisation de coupes...



... l'élargissement de pistes...





... il a été profité de la présence d'engin
pour recréer une mare...





Quelques semaines après les travaux forestiers,
la végétation a déjà recolonisé la zone...



... avec son cortège de biodiversité.



Quelques mois après, la mare a retrouvé un aspect naturel...



... et dans quelques années il faudra de nouveau la recreuser pour garder son intérêt.



Après la période de gestion de la forêt vient le moment de l'exploitation.



Un des moyens pour minimiser les impacts de ces interventions nécessaires pour valoriser le bois peut être par exemple le débardage animal



La filière bois ne fait que commencer. En effet il faut ensuite regrouper les grumes...



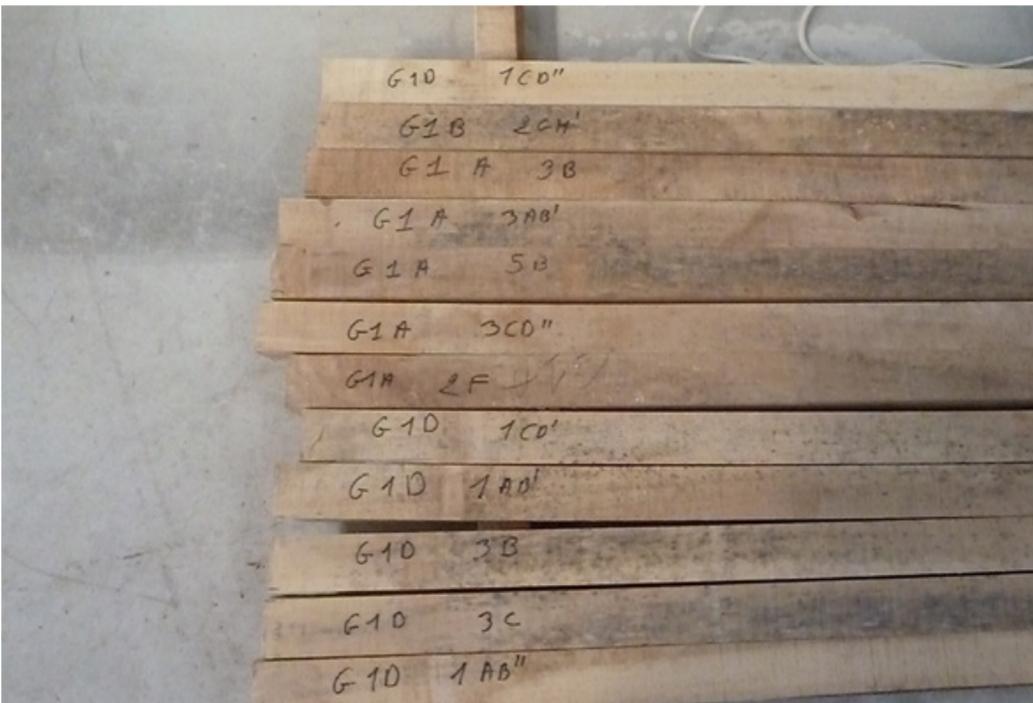
... et les transporter jusqu'à la scierie.



Là il faut les scier, puis trier et classer les planches.



Afin de pouvoir utiliser les bois issus des essences de bois régionales, il est nécessaire, comme pour toutes les autres essences de bois, de connaître, par exemple, leur résistance mécanique. C'est ce qui est d'abord réalisé en laboratoire.



Une fois que les caractéristiques de ces bois sont connues, alors il est possible de les utiliser pour la construction, ici par exemple en plancher cloué en lame alternée.



Pour démontrer la qualité de ces ouvrages, des essais ici de résistance sont réalisés à l'échelle 1.



Ensuite, il faut utiliser ces planches dans différents usages comme en plancher cloué...



Tout cela pour finir par la mise en œuvre en plancher...



... en ossature plate-forme...



... en mur...



...ou encore en charpente assemblée.



... ou en bardage.



Une fois toutes les garanties démontrées il est alors possible de mettre en œuvre ces bois dans une multitude d'ouvrage comme le toit d'une tribune de stade de football (ici à Etaples sur Mer)...



... dans un bâtiment de bureau (ici la maison du bois à Auchy les Hesdin)...



... ou encore dans des bâtiments agricoles (un poulailler à Licques)...



... ou encore dans des bâtiments publics (ici la médiathèque de Givenchy en Gohelle) avec du peuplier en structure, du chêne en bardage et en menuiserie, etc.



Centre Multi accueil de la petite enfance de Courcelles-les-Lens



Laurent Lepaul, Bureau d'Étude structure bois Ingébois.

« Toute la réussite du projet résulte du dialogue entre scieurs, architectes, bureaux d'études et entreprises. »

« La réussite du projet dépend essentiellement de la mobilisation et de l'investissement depuis la première transformation jusqu'à la deuxième transformation, en clair, tous les usages possibles pour les matériaux »



Elsa Liverani, architecte DPLG.

« Le choix de la filière bois local s'est fait rapidement car dès le début du projet, nous avons pensé à la conception et à la filière bois local dans la région de manière simultanée ».



Patrick Lavogez, Ets Lavogez

« L'économie circulaire a de nombreux avantages et un bel avenir s'annonce pour la filière bois ».



Guillaume Pimbert, Ets Bel'Bois (constructeur ossature bois du projet).

« La mise en place de partenariats plus précis entre la première transformation et les acteurs de la construction car ce maillage est relativement présent dans la région mais il manque ce premier maillon qui permettrait de valoriser les hommes et le patrimoine forestier de la région. »



Christophe Alglave, scierie Alglave

« Le projet d'ossature peuplier a permis de donner une autre ouverture au peuplier habituellement utilisé en tant que bois de palettes. C'est un nouveau débouché que l'on peut développer maintenant ».



Laurent Baillet, architecte DPLG.

« A l'heure d'aujourd'hui, c'est la deuxième transformation qui nous intéresse, c'est-à-dire : Comment allons nous pouvoir qualifier des bois ? Et avoir un approvisionnement, stockage, disponibilité immédiate en fonction des demandes ? »

Ce sont tous les maillons de cette chaîne qui constituent **la filière forêt bois : ce sont les relations entre l'amont et l'aval**. Et **c'est le fait que cette filière soit régionale**, c'est-à-dire que l'ensemble des parties prenantes sont régionaux et qu'ils travaillent ensemble pour exploiter, transformer, mettre en œuvre et valoriser les bois locaux tout en intégrant les dimensions environnementale et sociale, **qui participe à la transformation écologique et sociale**.

En effet, sans cette filière régionale, les bois produits en région, faute de transformation et de valorisation locales, partent sous forme de produits bruts à l'exportation. En sens inverse, les entreprises de la région importent des bois sous forme de produits transformés pour assurer leur mise en œuvre. Dans ce modèle économique déséquilibré, la valeur ajoutée créée par la transformation et tous les bénéfices qui en découlent (activités, entreprises, emplois, aménagement du territoire, etc.) ne sont pas réalisés en région. C'est donc la filière régionale qui va permettre la retombée locale de cette valeur ajoutée. Et ce sont les circuits courts qui vont permettre de faire des économies d'échelles pour être tout aussi intéressants que des produits importés tout en prenant en compte en plus les dimensions environnementale et sociale de proximité.

Crédit Photo

François CLAUCE, Alexandre FOUCAUD, William GLORIE, Nord Picardie Bois, AJENA, Bois Énergie 66, Chênelet et SPL, Anne-Gaëlle CHARVET et Michel DEOM

Schéma de principe d'une installation



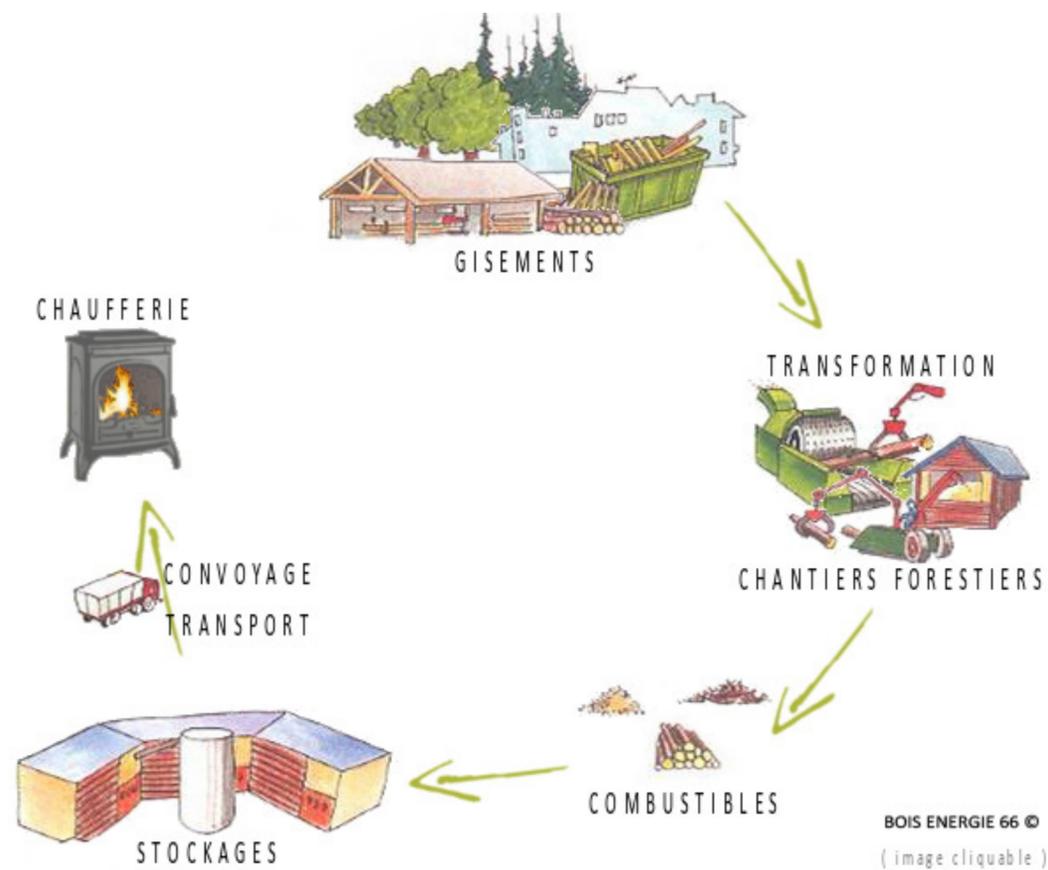
- 1. Tapis pour la livraison du bois déchiqueté (ou livraison par dessus le silo)
- 2. Silo d'alimentation
- 3. Dessileur rotatif
- 4. Vis de transfert
- 5. Vis d'alimentation
- 6. Allumage automatique

- 7. Chambre de combustion
- 8. Ventilateur d'air primaire
- 9. Ventilateur d'air secondaire
- 10. Chambre de post-combustion
- 11. Échangeur de chaleur
- 12. Cheminée

- 13. Distribution de chaleur (radiateurs, plancher chauffant ou réseau de chaleur)
- 14. Armoire de régulation
- 15. Grille mobile de déchargement
- 16. Vis de déchargement
- 17. Tiroir à cendres

- 18. Radiateur
- 19. Ballon eau chaude
- 20. Échangeur
- 21. Circulateur
- 22. Échangeur solaire (option)
- 23. Capteur solaire (option)

source AJENA



DÉMANTÉLEMENT DU NUCLÉAIRE

Crédit photo :
hctisn.fr, CCI Région Nord de France, EDF



Programme Nucléi

Atelier groupement d'entreprises - 26/09/2013 - Dunkerque



Réunion d'informations sur les groupements d'entreprises pour répondre à des marchés du nucléaire civil. Nucléi se propose de faire le point, zone par zone, bâtiment par bâtiment, sur les prestations attendues en centrale nucléaire. Chaudronnerie, mécano soudure, tuyauterie, usinage, tôlerie, contrôle, ingénierie ... En centrale ou en atelier. Une consultante présente l'anatomie d'une centrale nucléaire, qui sont les donneurs d'ordres et les prestations recherchées. Elle donne également des pistes pour le positionnement sur ces marchés.



Programme Nucléi

Atelier nucléaire du futur - 25 novembre 2013 - Hénin Beaumont



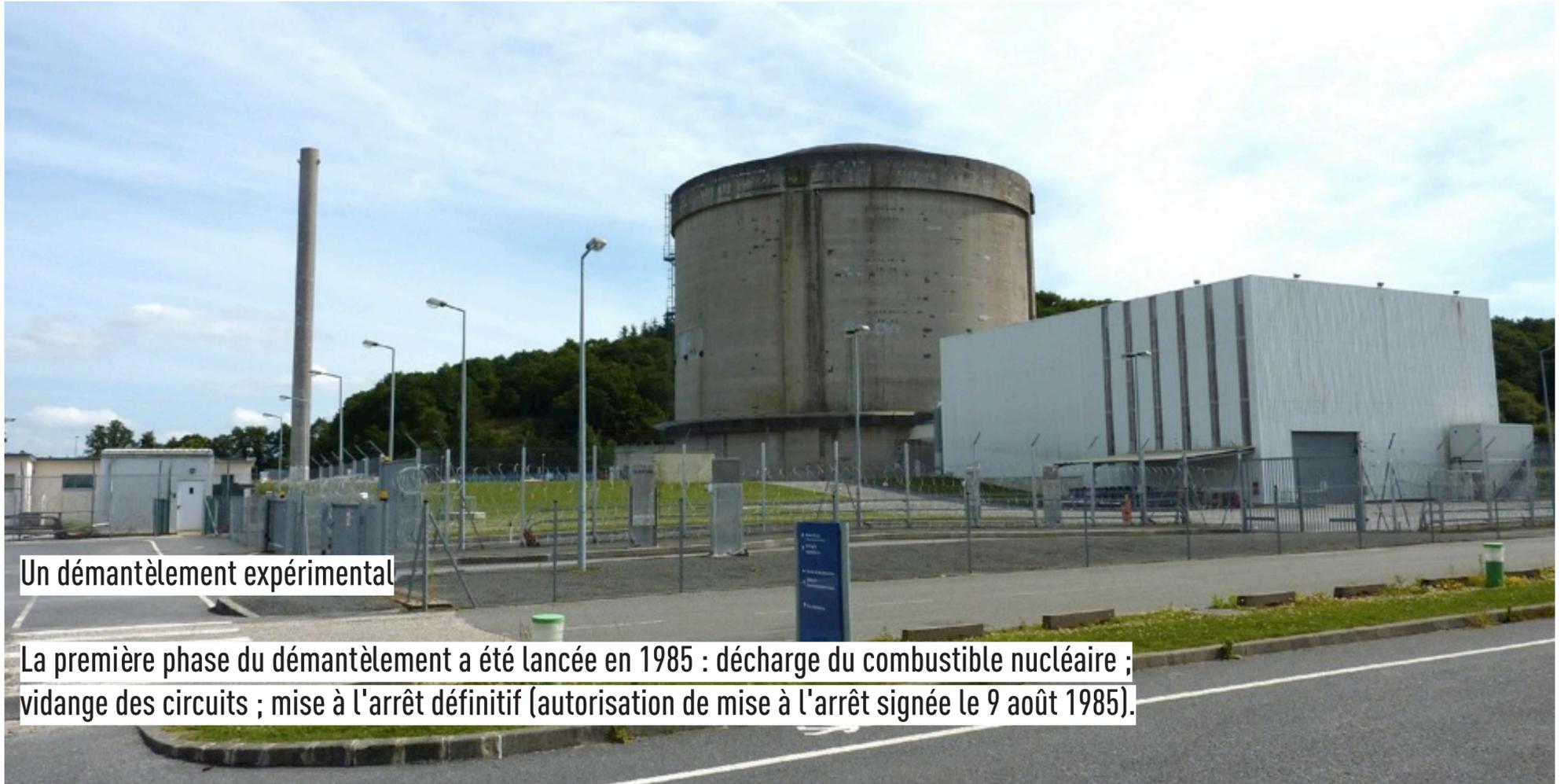
Réunion d'information sur les marchés futurs du nucléaire : projet expérimental ITER International à Cadarache et maintenance des centrales.



Construction en cours d'ITER



Centrale nucléaire du mont d'Arrée – Brennilis



Un démantèlement expérimental

La première phase du démantèlement a été lancée en 1985 : décharge du combustible nucléaire ; vidange des circuits ; mise à l'arrêt définitif (autorisation de mise à l'arrêt signée le 9 août 1985).



Le site nucléaire de Brennilis était une centrale nucléaire française équipée d'un réacteur nucléaire EL4 (eau lourde n°4) d'une puissance électrique de 70 mégawatts. Elle est située sur les communes de Loqueffret et Brennilis, dans le Finistère. C'est la première centrale de France où a été entreprise une procédure de démantèlement (encore en cours depuis 1985).

Démantèlement d'une centrale nucléaire

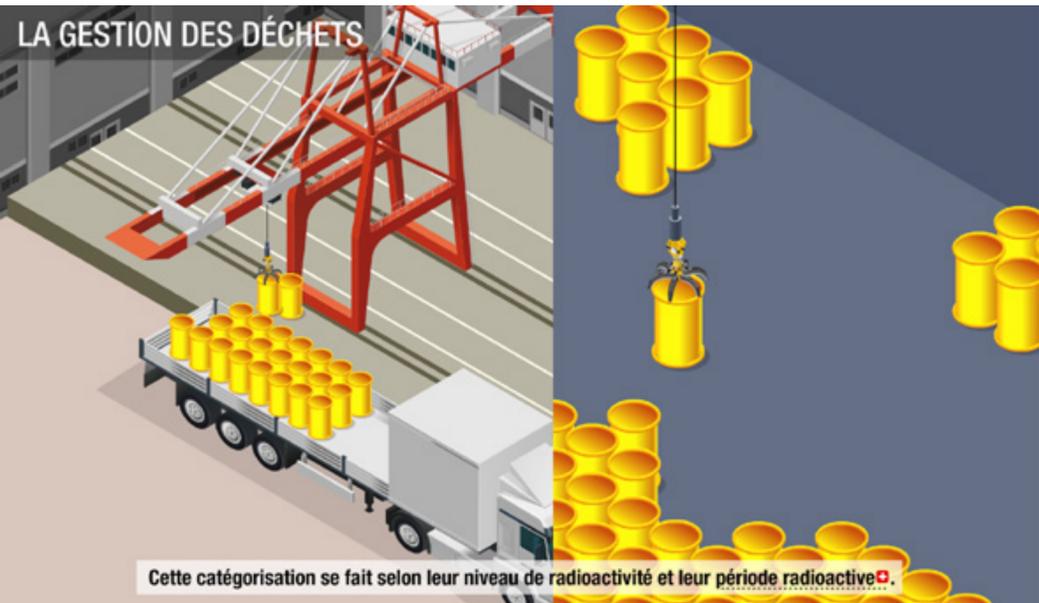
TOUT S'EXPLIQUE

LE DÉMANTÈLEMENT NUCLÉAIRE

Toute installation nucléaire de base (réacteurs nucléaires, laboratoires...) a une durée d'exploitation limitée. À l'arrêt de son utilisation, elle est assainie (élimination des substances radioactives) et démantelée (démontage des éléments), selon un référentiel de sûreté, puis déclassée pour servir à de nouveaux usages ou être démolie. Les opérations d'assainissement/démantèlement concernent l'ensemble de ses composants, comme les cellules blindées que certains laboratoires peuvent contenir par dizaine.



Infographie : David Torondel - textes : Amélie Lorec



Acteur majeur de la recherche, du développement et de l'innovation, le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives (CEA) intervient dans plusieurs domaines : nucléaire, énergies renouvelables et bas carbone, défense et sécurité, technologies pour l'information, et technologies pour la santé.

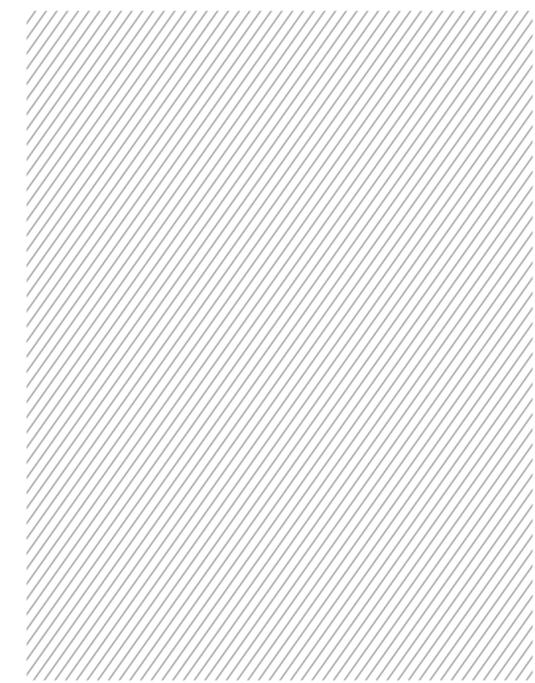
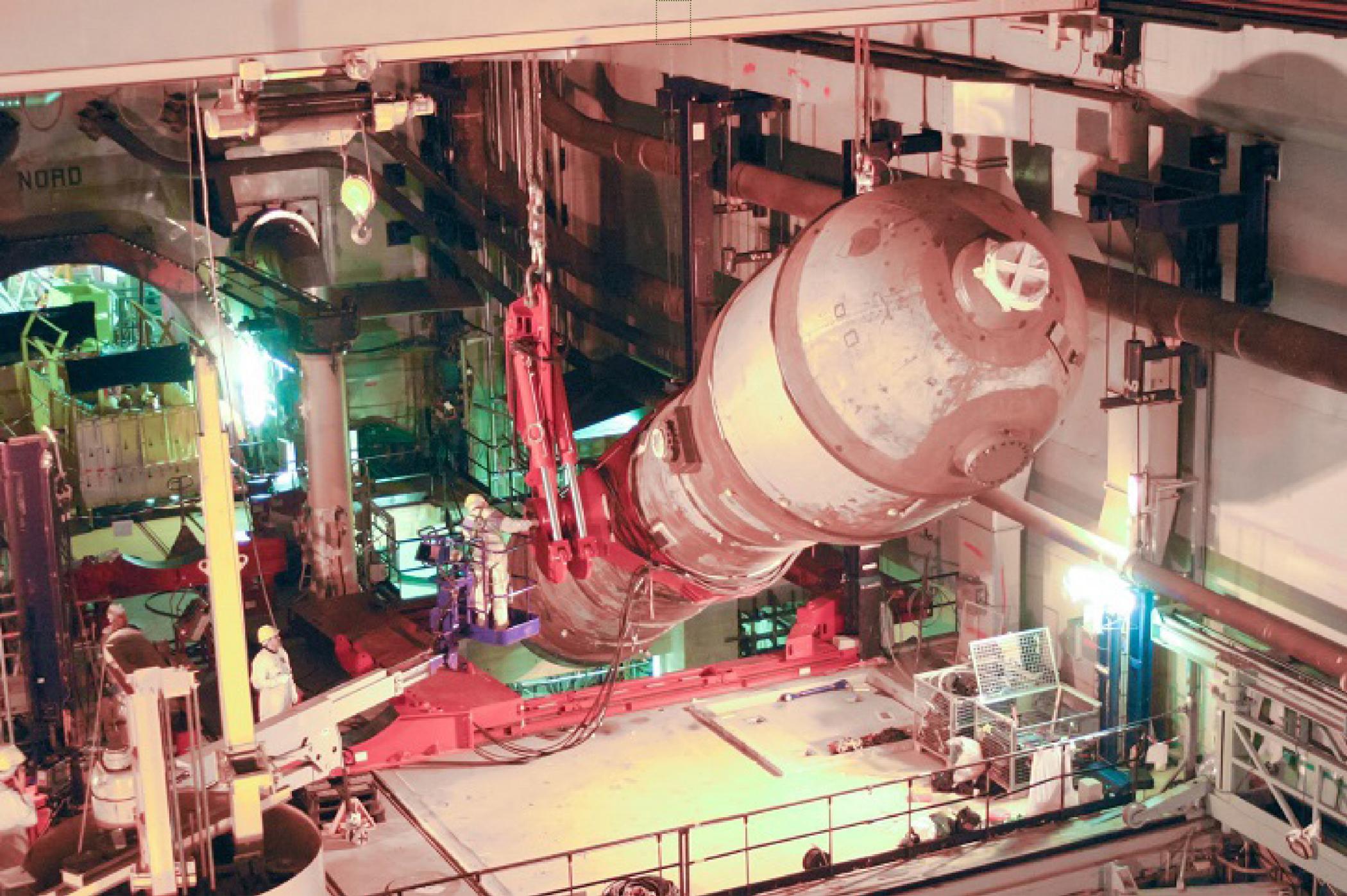
JOURNÉE FILIÈRE DU DÉMANTÈLEMENT NUCLÉAIRE

SAISISSEZ DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

JEUDI 19 JUIN 2014 - 9h/17h
Conseil Régional Nord - Pas de Calais



La CCI de région Nord de France (CCIR), la Région Nord-Pas de Calais et le Pôle d'Excellence Mécanique Mecanov', ont organisé une journée portant sur le projet de développement d'une Filière de démantèlement du nucléaire en Nord-Pas de Calais. Celle-ci s'est tenue au Siège du Conseil régional.



En mars 2014, les entreprises et la chambre de commerce et de l'industrie de la région Nord de France, parties prenantes de la filière Démantèlement du Nucléaire, ont visité la centrale de Chooz, dans les Ardennes, en cours de démantèlement.



Université
Lille 1
Sciences et Technologies



Nucléaire et formation à Lille 1. Depuis septembre 2011, l'Université de Lille 1 a mis en place et développe une filière de formation et de recherche dédiée au nucléaire en partenariat avec le CEA, AREVA, l'autorité de sûreté nucléaire... La question du démantèlement est pleinement intégrée dans cette formation.





Réseau des commissions locales d'information.
Séminaire national dédié au démantèlement du nucléaire (juin 2014). ANCCLI.



Sur chaque territoire où est implantée une centrale, il y a une commission locale d'information (les acteurs territoriaux, conseillers municipaux/généralistes, maires...)

LYCÉE DU

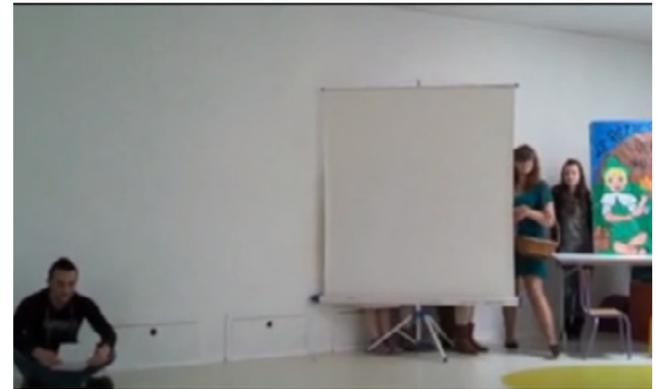
III^e MILLENAIRE



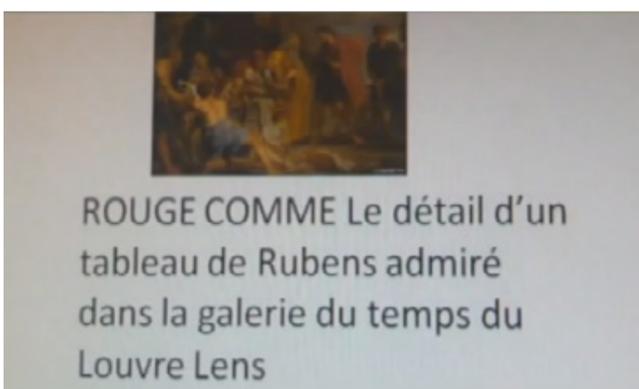
Crédit Photo

Laurent Bultot, Anne-Natacha Leroy, Marie Georget, Valérie Trivet, Béatrice Vermande, François Xavier Salmon, Sophie Dubois, Christel Blanc, Clément Agustoni, Odile NAJIH, Stéphanie Déhillotte, Ludovic LONGUEVAL, Robert DENIAU, Pierre Blondin et Lassou Chaker, Jean-Louis Arlandis et Cyril Lauran, Anne-Natacha Leroy, Jocelyne Balavoine

L'opération de développement Lycée du Troisième Millénaire se propose d'organiser: 'Mon lycée du 3ème Millénaire', un processus d'auto-reportage pour permettre à chaque lycée de capturer dans un rapide reportage vidéo les biens communs comme on les rencontre dans un lycée, pour montrer à la fois ce qui existe déjà dans les lycées et ce qui est en chantier pour les années à venir, pour créer une vision collective de ce que seront les lycées du Troisième Millénaire...



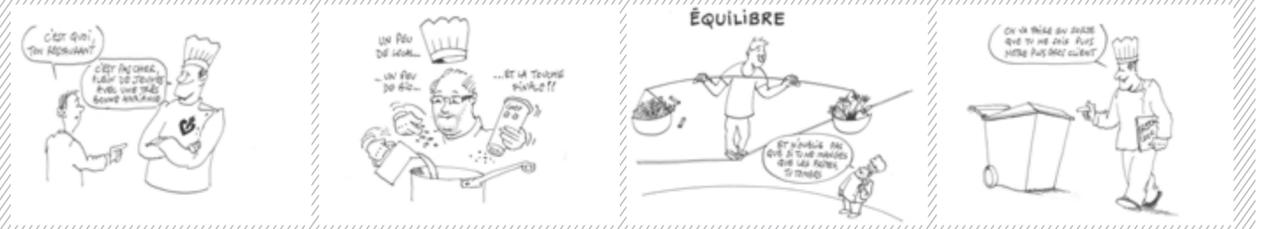
AUTO-REPORTAGES : Lycée Béhal



Cette mosaïque représente les différents auto-reportages réalisés par les élèves et professeurs du lycée. Ainsi, nous pouvons observer les biens communs identifiés dans le lycée : la ruche, le jumelage, le petit chaperon vert au terril, la mare pédagogique, une représentation grâce à la compagnie HVDZ, le roman policier, les insectes, les espaces verts, la semaine santé citoyenne etc.



La Région a organisé le 18 avril 2014, ses premières assises régionales de la Restauration Scolaire Lycéenne, ouvertes à l'ensemble des acteurs des 160 sites de restauration ainsi qu'aux services de l'Etat, aux collectivités partenaires, aux associations de parents. Avec des enjeux forts : formuler le panorama de la politique régionale des restauration, mobiliser les professionnels régionaux, fédérer et mettre en synergie tous les acteurs



Le Conseil régional Nord-Pas de Calais est engagé en faveur de la restauration scolaire de qualité en 5 engagements.

1

Une cuisine de chefs saine et gourmande

2

Une restauration incarnée dans la vie de l'élève

3

Une restauration sobre en ressources

4

Une restauration qui valorise les hommes et les outils de production

5

Des produits peu transformés, locaux et de saison



Bilise: BILIngualer unterricht Section Européenne.



Bilise est un projet porté par le Nord-Pas de Calais et la Rhénanie du Nord Westphalie, financé par Comenius Regio afin de :

- développer les dispositifs spécifiques d'enseignement des langues tels que les sections européennes
- valoriser les compétences plurilingues, culturelles et interculturelles acquises lors des mobilités européennes.



Au Lycée DUNAMEL à Loos : « l'entretien »
« Au lycée du Bâtiment, tout le monde a sa place ! »

Au lycée COROT, à Douai: C quoi être normal ?x Rien ne justifie les discriminations, l'exclusion, les violences » ou « l'égalité n'est pas encore dans toutes les têtes !



Au Lycée Voltaire, à Wingles : Post it, ou les mots pour le dire... je suis qui ?



Au Lycée la Peupleraie à Sallaumines : « je suis blindé de l'aimé »

Lycées Duhamel à Loos, Corot à Douai, Voltaire à Wingles et La Peupleraie à Sallaumines

Un projet de création de 4 mini-films a été mené en 2011 et 2012, avec le Planning Familial et le CORIF dans 4 lycées* de la région, afin d'agir en prévention des violences sexistes et de promouvoir des relations égalitaires entre les femmes et les hommes.

Projets lycéens – Éducation à la sexualité

LYCÉE OUVERT SUR SON TERRITOIRE

La compétition EuroSkills 2014 est une compétition européenne de compétences pour les jeunes de moins de 25 ans qui fait la promotion des métiers tous les deux ans dans l'un des Etats membres de WorldSkills Europe. L'édition 2014 aura lieu à Lille, France.

EuroSkills est centré sur la performance de centaines de talents européens, sélectionnés à l'issue de concours de compétences dans leur propre pays. Le meilleur des meilleurs jeunes professionnels européens pourra représenter son talent ici. C'est une expérience inoubliable et une source d'inspiration pour tous.



LYCÉE PARTICIPATIF



LE BUDGET PARTICIPATIF DES LYCÉES

En partant des idées de chacun (en haut à gauche), des projets d'amélioration du cadre de vie sont réfléchis ensemble. Puis, à l'issue d'une campagne (en haut à droite) et d'un débat ouvert à tous (en bas à gauche), un vote (en bas à droite) permet de choisir au moins un projet prioritaire qui sera mis en oeuvre sur le budget régional et sous maîtrise d'oeuvre régionale.



DISTRIBUTION DES TABLETTES NUMÉRIQUES

13000 tablettes dans les lycées... Un outil nomade au service d'une pédagogie réinventée au bénéfice des jeunes du Nord-Pas-de-Calais



INFRASTRUCTURE ET RÉSEAUX HAUT-DÉBITS

En 2014 tous les lycées du Nord-Pas-De-Calais sont reliés à la fibre optique en Haut débit garantissant une qualité des usages et une équité territoriale.

L'ensemble des infrastructures sont régulièrement optimisées au travers d'un Plan Prévisionnel des Investissements Numériques



ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL : SAVOIR-NUMÉRIQUE 59-62

Outil pédagogique partagé par les lycées, collèges et CFA de la région, l'Environnement Numérique de Travail des "savoir numériques 59 62" s'adresse à toute la communauté éducative.

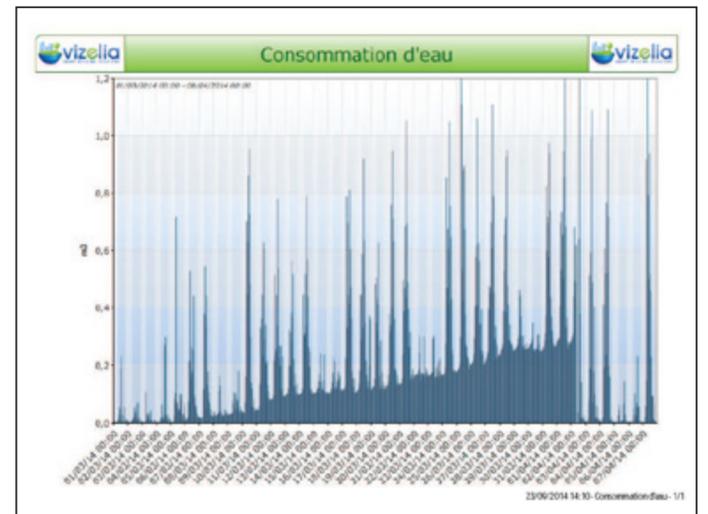


DÉPLOIEMENT DES UTILES – MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES DANS LES LYCÉES

Répartie en trois niveaux d'intervention, la maintenance informatique en Nord pas de Calais regroupe plus de 200 personnes (UTIL, ATIL et animateurs numériques)

EFEEL (EFFICACITÉ EAU ET ÉNERGIE DANS LES LYCÉES) - VERS UNE DIMINUTION DES CONSOMMATIONS

A droite un relevé de consommation d'eau dans un établissement montre une fuite d'eau qui croît progressivement, en l'occurrence une canalisation en train de céder. Détectée grâce à la télérelève, la fuite a pu être réparée. A gauche, une initiative des lycéens du Lycée Baggio de Lille qui, à partir de l'installation de panneaux photovoltaïques, ont décidé d'agir sur leurs comportements de manière à favoriser au maximum la seule consommation d'une électricité d'origine solaire.



GREENCOOK – GESTION DES DÉCHETS

La démarche de la Région dans le cadre de la mise en oeuvre du projet greenCook a consisté à co-construire une stratégie pérenne et reproductible de lutte contre le gaspillage alimentaire, l'expérimentation sur 10 sites a permis de constater une diminution du gaspillage alimentaire de l'ordre de 23 %. Cette expérimentation se déploie aujourd'hui sur les 160 sites de restauration de la Région.

RÉDUCTION CONSTATÉE DE 23%
du gaspillage alimentaire soit 11 centimes d'euros de perte financière évitée par repas en 1 an



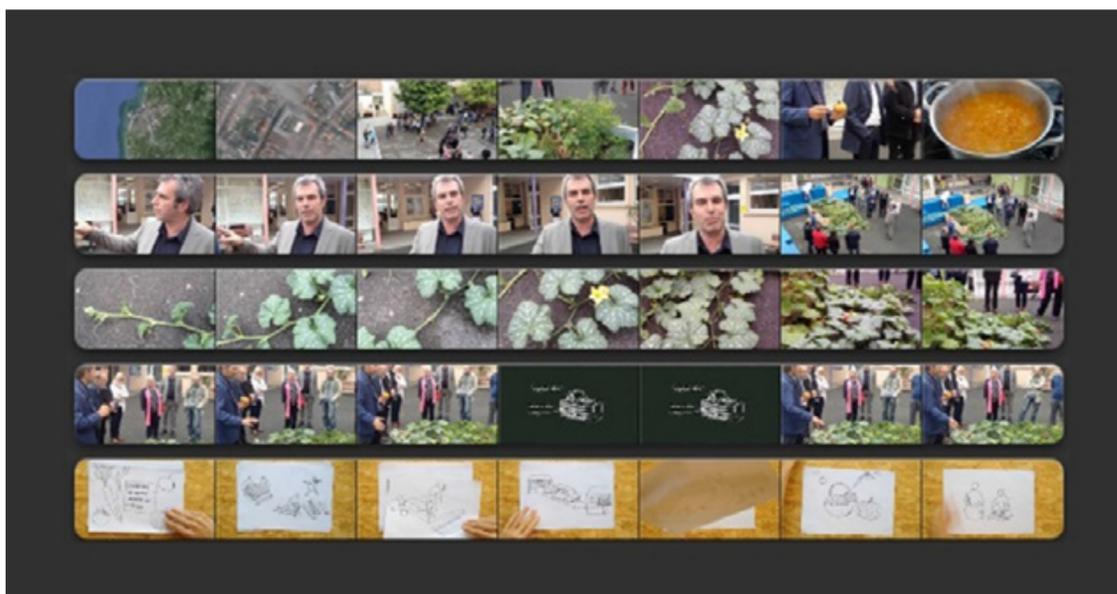
UN OEIL SUR LA CARTE DES FORMATIONS

De l'élagage à l'élevage en passant par la fleuristerie, les lycées agricoles sont, grâce à la carte des formations, résolument tournés vers les territoires (photos 1, 2 (lycée horticole de Lomme) et 3 (lycée agricole de Radinghem)). L'exemple des élèves du Lycée horticole de Raismes (photo 4) qui interviennent sur le pavage du Paris-Roubaix en est une démonstration supplémentaire.



VERS UNE MODULARITÉ DES ESPACES – PATRIMOINE BÂTI

L'exemple du chantier en cours au Lycée Béhal de Lens où les photos illustrent l'une après l'autre la création d'espaces modulaires.



“MON LYCÉE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE”

L'exemple du lycée Cazin de Boulogne sur mer qui s'est lancé dans ce processus d'auto-reportage visant à permettre à chaque lycée de capturer dans un rapide reportage vidéo les biens communs comme on les rencontre dans un lycée, pour montrer à la fois ce qui existe déjà dans les lycées et ce qui est en chantier.

HÉBERGEMENT

Fer de lance du Pôle d'excellence régional des BTP, le lycée Jean Bertin de Bruay la Buissonnière devient un campus des métiers des travaux publics d'ici 2016. Il vise notamment à faire du Bruaysis et de la région une référence en matière de formation aux métiers du bâtiment. Ce projet est évalué à 26 millions d'euros. Pour le mettre en oeuvre, des aménagements vont être réalisés au lycée Jean Bertin : un nouveau plateau technique va voir le jour et des places d'hébergement supplémentaires vont être créées pour permettre aux jeunes en formation de loger dans l'enceinte de l'établissement.

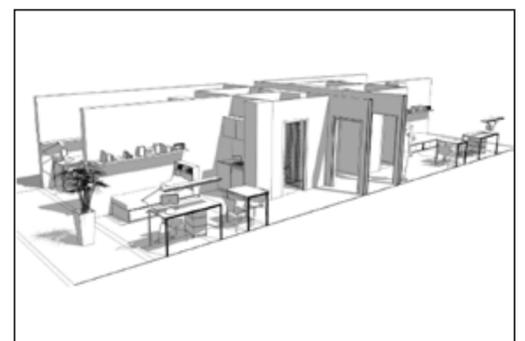


Dans le cadre du projet « Campus des Métiers », afin d'adapter la capacité d'accueil de l'internat à l'ambition du projet pédagogique développé, tant en termes quantitatifs que qualitatifs, et afin de faire face à la forte demande des entreprises, la construction d'un internat supplémentaire est devenue indispensable. Le besoin est estimé à 130 places pour les alternants

Il nécessite :

- la construction d'une nouvelle résidence
- l'adaptation de la restauration du lycée à la croissance des effectifs
- l'aménagement d'un parking pour la résidence

Cet hébergement vient en complément de l'internat de 360 lits déjà existant qui accueille les jeunes en filière initiale dans des chambres de 4 à 6 personnes, dans un ensemble de bâtiment datant de 2005.



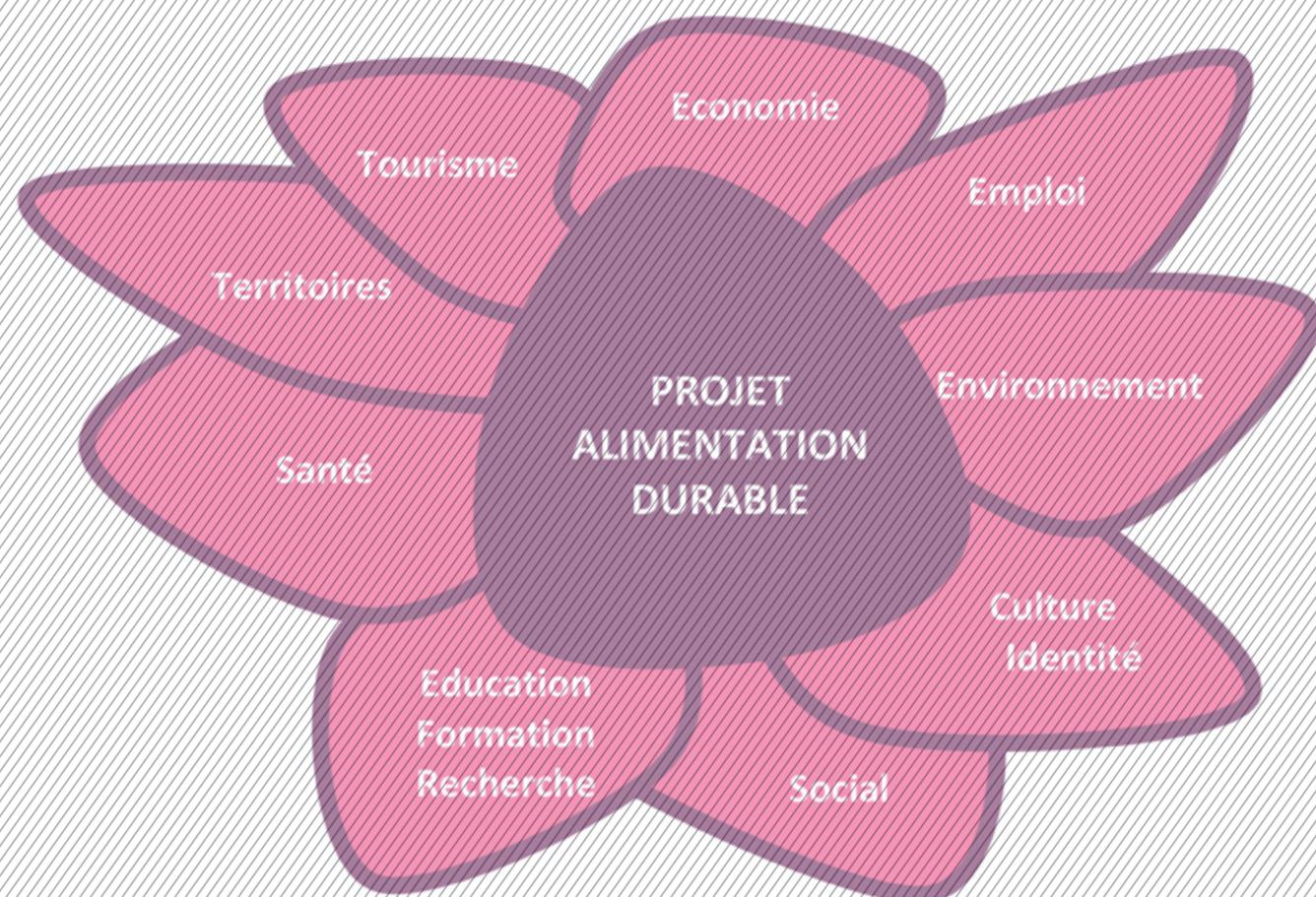
GOUVERNANCE

ALIMENTAIRE

Crédit Photo

Anne-Laure Blaise, Saveurs et saisons, Collège Paul Verlaine, Denize Rémy, Bouillon de culture, Saprophytes, Horizons Nord-Pas de Calais, La voix du Nord, Vegetable.fr, Marché de Lomme, Agri Horizon, Dominique Trinel, Région Nord-Pas de Calais, SDS-Strategic Design Scenarios.

Vers la construction d'un système alimentaire durable - Une démarche de co construction impliquant tous les acteurs du système alimentaire





L'atelier de croisement des regards 06 juin 2013 1er forum des acteurs de l'alimentation durable – Décloisonner les acteurs du système alimentaire



La journée de croisement des regards est la première journée de travail collectif de la gouvernance alimentaire. Elle a rassemblé plus de 200 personnes et fait suite à 8 rencontres entre pairs (agriculteurs, acteurs de la formation, restaurateurs, industries agroalimentaires, métiers de bouche, acteurs de la santé, associations, distributeurs) et 3 rencontres citoyennes (lycée, marché, lieu de travail). Cette journée avait pour objectif de partager les éléments récoltés pendant les rencontres précédentes et d'engager des discussions collectives entre les acteurs.

Un système actuel linéaire, segmenté et concentré

Le système alimentaire actuel crée des tensions (organisationnelles, logistiques, relationnelles, économiques...) entre les acteurs. Cette organisation linéaire (par opposition à l'organisation en réseau), se retrouve à l'échelle locale comme à l'échelle de la planète et présente de nombreux points de vulnérabilité :

- La **segmentation** fige les opérateurs dans un rôle déterminé, dilue les responsabilités et limite les capacités d'initiative.
- Le **développement des transactions basées sur les volumes** polarise les acteurs sur les prix, leur faisant perdre de vue la finalité en termes de "valeurs ajoutées"
- La **concentration des flux de distribution** favorise l'émergence d'opérateurs dominants en capacité de fixer des règles à l'ensemble des intervenants
- L'**étirement du système et les modes de vie urbains** éloignent le consommateur du producteur et le coupe du contact avec la nature, favorisant la méconnaissance, l'incompréhension et la déresponsabilisation.



Ils influencent le système :



Des pressions sur l'environnement

- La **proportion du territoire métropolitain occupé par l'agriculture** a connu une chute spectaculaire : 72 % en 1970 à 54 % en 2009 au profit de l'urbanisation.
- **Pour produire et consommer**, des apports chimiques tels que engrais, traitements, additifs dans la transformation, composants d'emballage sont utilisés. Certaines études nous montrent les impacts sur la santé des professionnels.
- **Plus le circuit est long** et plus des postes de dépenses d'énergie sont susceptibles d'être ajoutés (transport réfrigéré, emballage...).
- Le **gaspillage** commence avec les contraintes de calibrage qui pèsent sur le producteur et se termine avec les pratiques des consommateurs, en passant par les déchets de transformation, de stockage, les invendus...

Des pressions sur l'Homme

- La **distanciation s'observe de différentes manières** :
- Par la nature et la perception du temps de développement d'une plante, les conditions naturelles requises, la saisonnalité...
- Par la denrée alimentaire et son mode de fabrication et de préparation
- Par l'humain, par le lien avec le producteur et les autres opérateurs économiques.
- **Une pression s'exerce sur le prix** : le consommateur est tenté d'acheter le produit au prix le plus bas. Les grandes surfaces ont fait de ce principe un axe prioritaire et stratégique dans leur politique de vente.
- **De nouveaux modes de vie**, de nouvelles habitudes (moins de temps passé à cuisiner par exemple) **couplés et amplifiés par les stratégies marketing** ont modifié les habitudes alimentaires.

- Même les consommateurs attentifs évoluent dans un **système contraint, inégalitaire** : pouvoir d'achat limité, mobilité, âge, maladie...
- Des choix subis ou contraints qui ont un **impact sur la santé** : les effets dommageables des choix alimentaires sont régulièrement renseignés : obésité, maladies cardiovasculaires, diabète...



Aller à la rencontre des citoyens sur leur lieux de vie – entendre leur point de vue sur l'alimentation

RENCONTRE CITOYENNE : CAMPUS LILLE 1 RU PARISELLE – 14 AVRIL 2014.

DES FORUMS TERRITORIAUX POUR CONTRIBUER, ÉCOUTER, DÉBATTRE

“Parmi les enjeux qui se sont dégagés lors du débat public, on peut citer l'attention particulière portée aux circuits courts et de proximité, à la question de la diversité des formes d'agriculture, à l'éducation des enfants, notamment par le biais de la restauration collective ainsi qu'à l'information du consommateur..”

Extrait du rapport de la commission spécifique du débat public – Juin 2014

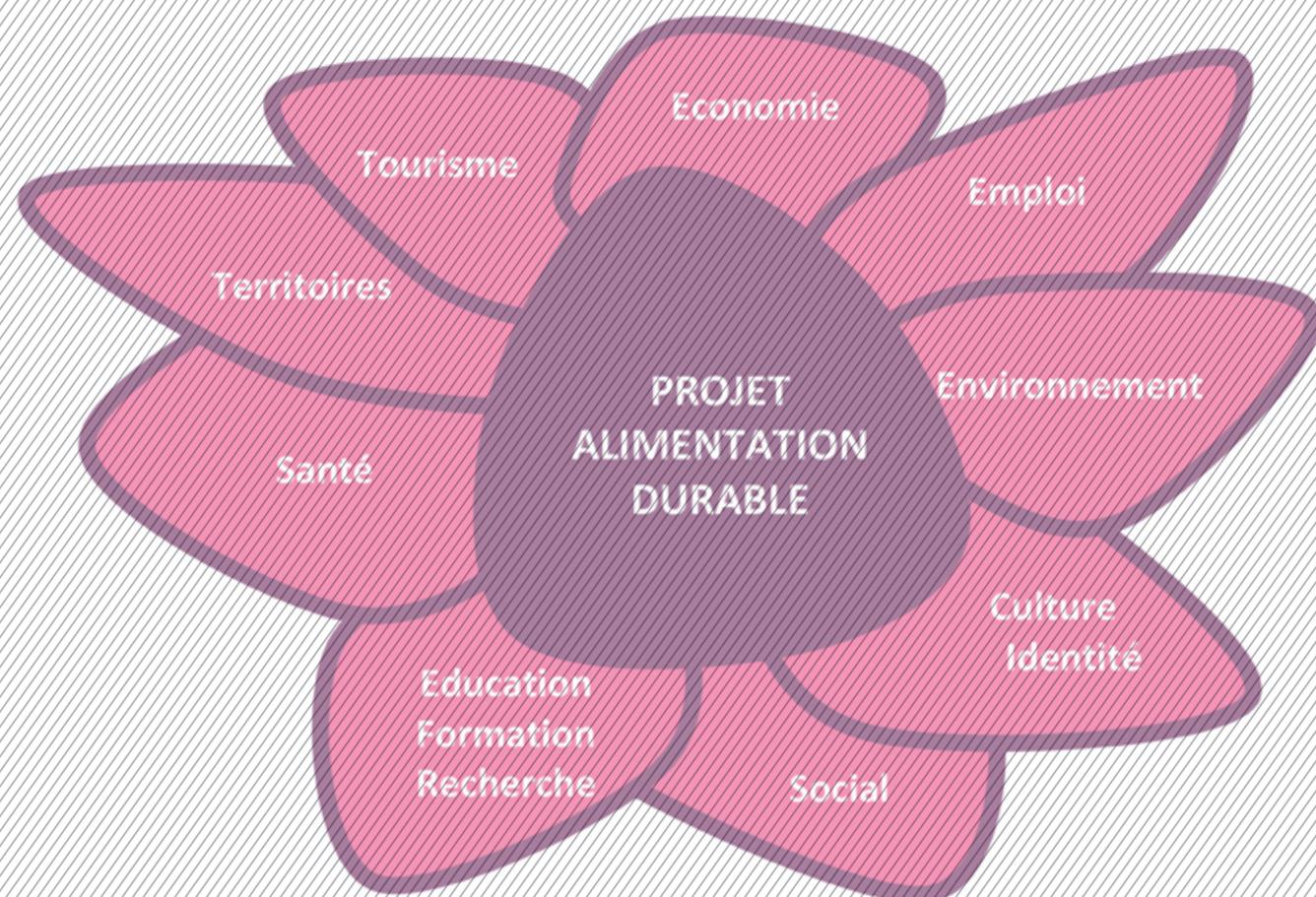




2ème forum des acteurs de l'alimentation durable pour clôturer le débat public, restituer les contributions et valoriser les initiatives exemplaires



Des initiatives régionales en faveur d'une alimentation durable - Des projets multipartenariaux et une approche multidimensionnelle de l'alimentation





La Communauté d'Agglomération du Douaisis aménage un éco-quartier avec un parc horticole permettant de valoriser le champ captant et les périmètres inconstructibles.

Le fait de la semaine

LANCLEMENT D'UNE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

Retrouver la maîtrise de notre alimentation

L'opération de développement de « Gouvernance alimentaire » lancée à l'initiative du Conseil régional Nord-Pas de Calais vise, à terme, à proposer une alimentation de qualité pour tous.

Info +

« ÉVEILLER LES CONSCIENTES »
Selon Cécile Bourdon, vice-présidente du Conseil régional en charge de la santé et du plan anti-cancer, même les études sur le sujet demandent à être peaufinées. « on ne peut ignorer le lien qui existe entre l'alimentation et certaines pathologies comme les risques cardio-vasculaires trop élevés dans la région ».

NEUF OPÉRATIONS DANS LA RÉGION
Le lancement d'une opération de développement de gouvernance alimentaire dans la région s'inscrit dans le cadre de la « Transformation écologique et sociale régionale ». Ce programme, qui explore une nouvelle façon de concevoir des politiques publiques régionales dans le but de promouvoir un nouveau modèle de développement plus durable et plus solidaire, s'appuie sur la mise en œuvre de 8 autres opérations de développement couvrant les thématiques suivantes : l'eau dans l'atmosphère ; plan de réhabilitation énergétique et environnemental du parc de logements du Nord-Pas de Calais ; diabète ; filière démantèlement du nucléaire ; stratégie énergétique du territoire ; valorisation de la forêt et filière bois ; lycée du troisième millénaire ; Tuzaleas.

La construction des réponses est portée par un collectif d'acteurs parties prenantes afin de « considérer progressivement un modèle de développement durable plus abouti, plus solidaire et plus pérenne », tout en accordant « un espace pour que chacun se mêle de ce qui le regarde », a souligné J.-L. Robillard.

L'agriculture demeure un acteur privilégié de notre alimentation. À ce titre, elle doit prendre une part active au débat.

Des changements commencent à s'opérer

L'opération de développement « Gouvernance alimentaire », portée par la Région s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur l'enjeu alimentaire. Avec un objectif précis, celui de faire évoluer le système alimentaire agro-industriel et agro-tertiaire qui a vu le jour dans l'après-guerre. Un système qui connaît aujourd'hui ses limites à en croire l'ensemble des intervenants qui, en fin de semaine dernière, au siège de Région à Lille, se sont longuement exprimés sur le sujet.

Si du côté de la production on peut regretter que les représentants du monde agricole aient fait montre d'une certaine discrétion au regard du poids considérable qui est le sien dans ce domaine, du côté des consommateurs, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer les conséquences de la malbouffe qui place le Nord-Pas de Calais en tête des régions les plus concernées par les problèmes de diabète ou d'obésité ou encore la difficulté pour un grand nombre de foyers touchés par la précarité de pouvoir accéder à une alimentation équilibrée, voire bio. Mais aussi pour dénoncer le gaspillage alimentaire qui, selon le chef de projet de gouvernance, Dominique Trinel, affecte 30 à 50 % de la production alimentaire européenne sur toute la chaîne, depuis le producteur jusqu'au consommateur. Sans perdre de vue les conséquences de l'agriculture intensive sur la santé ou l'environnement ou encore la difficulté, pour des jeunes qui souhaitent s'installer et produire local, d'accéder au foncier. Ce qui n'exclut pas qu'un certain nombre d'actions soient conduites ici ou là pour inverser cette tendance, qu'il s'agisse de la distribution de repas bio et équilibrés dans les cantines, à commencer par celle du lycée agricole de Radighem, des cours de cuisine dispensés par des collectivités ou des associations en direction des parents, de la volonté des artisans des métiers de la bouche ou des restaurants universitaires de s'approvisionner prioritairement auprès des circuits courts... Autant d'initiatives qui démontrent l'attachement que porte aujourd'hui une partie de la population à promouvoir une alimentation de qualité pour tous.

Reprendre la main

Cette question liée à la qualité de notre alimentation préoccupe également le Conseil régional qui « n'a pas attendu le lancement de cette gouvernance pour engager le chantier », précise Jean-Louis Robillard. Ainsi, dans le but de favoriser l'émergence de projets territoriaux innovants, un accord de contractualisation va être prochainement signé avec Lille Métropole, la communauté du Douaisis et Artois Comm. De même, dans le cadre du plan national de l'alimentation, la Région va venir en soutien à l'État dans la mise en place des « Maisons de l'alimentation », des endroits où chacun pourra bénéficier d'un grand nombre d'informations sur le sujet. Enfin, l'élaboration prochaine d'un référentiel de l'alimentation durable devra permettre aux consommateurs de « s'interroger sur ce qu'est un aliment de qualité », explique Dominique Trinel. Car, comme le souligne Jean-Louis Robillard, « l'alimentation demeure un enjeu central pour l'avenir commun des 4 millions de consommateurs du Nord-Pas de Calais ». D'où l'invitation faite aux participants de « reprendre la main pour co-construire une politique publique de l'alimentation en région durable et soutenable » en faisant appel non pas à des moyens financiers supplémentaires, mais à l'intelligence collective qui demeure la clé du changement, assure l'élu.

Philippe Duboelle

LES CAAP' AGGLO – Contractualiser avec les territoires pour définir et renforcer les stratégies et les actions en matière d'agriculture et d'alimentation périurbaines durables (Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaines d'agglomération)

Approlocal.59.62

Approlocal : la commande facile de produits locaux en Nord-Pas de Calais

Mon compte: [Se connecter](#) [S'inscrire](#)

MON PANIER : 0 ARTICLE TOTAL : 0,00 €

[+](#) LISTE DE COURSES 0 ARTICLE

NOS PRODUITS

RECHERCHER: [OK](#)

[QUI SOMMES-NOUS ?](#)
[NOS PARTENAIRES](#)
[NOS ENGAGEMENTS](#)
[CONTACTEZ-NOUS](#)

Bienvenue

Bienvenue sur le site de l'expérimentation !

Il sera bientôt possible pour tous les gestionnaires de cantines, de commander en ligne des produits locaux 100% Nord-Pas-de-Calais.

Pour l'instant, seuls les collèges participants à la phase test peuvent commander sur ce site. Pour en savoir plus sur l'évolution de l'expérimentation, n'hésitez pas à nous contacter.

PLUS D'INFORMATIONS

Où nous trouver ?

Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
56 Avenue Roger Salengro
62051 Saint-Laurent Blangy
Tél. : 03 21 60 57 86
Fax. : 03 21 60 57 89

CONTACTEZ-NOUS

Le Comité de promotion cherche à créer des synergies entre professionnels. Le site Approlocal est un des outils récemment développés et répondant largement aux enjeux de l'alimentation durable. Conçu comme un service aux professionnels de la Restauration Hors Domicile (RHD), Approlocal est une plate-forme de mise en relation entre producteurs et acheteurs régionaux.

APPROLOCAL – L'accompagnement pour la structuration et la pérennisation des approvisionnements en produits locaux.



LE RÉSEAU RURAL ET PÉRI URBAIN – s'organiser avec les acteurs de l'alimentation pour accompagner et mettre en oeuvre des projets collaboratifs et durables

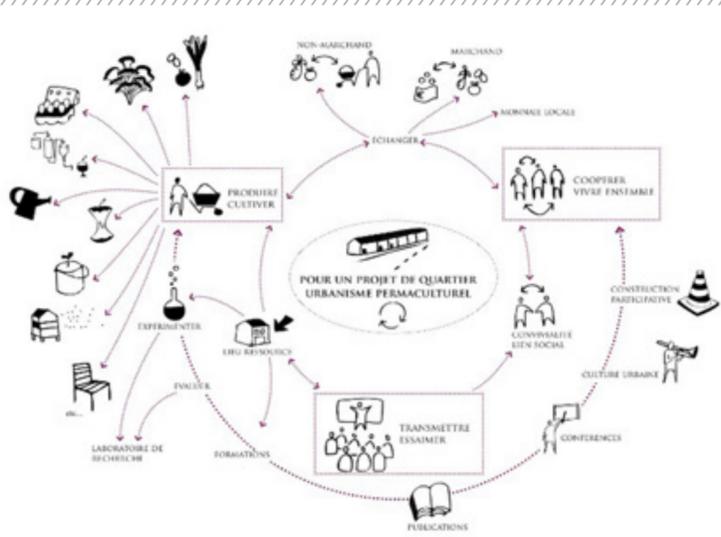


La Chambre d'Agriculture de Région, chef de file des deux dernières actions (7 et 8) rassemble autour d'un projet de site internet mettant en relation les consommateurs et les producteurs du Nord-Pas de Calais



LES SAPROPHYTES

Les Saprophytes accompagnent le développement d'un projet de quartier autour de la production alimentaire et de la transmission de savoir-faire



BOUILLON DE CULTURE EN AVESNOIS

Leurs activités ont pour but de valoriser les savoir-faire, les savoir-être et les produits locaux dans leur diversité; promouvoir et montrer un patrimoine alimentaire vivant; porter un projet collectif entre habitants et professionnels en favorisant la mixité.

SENSIBILISER

À L'ALIMENTATION DURABLE



Des actions au plus près des citoyens



ACTEURS ÉCONOMIQUES ENGAGÉS

Le MIN de Lomme

Plusieurs demandes ont amené le MIN de Lomme, en partenariat avec une association intervenant sur le Marché et des commerçants de la région, à réfléchir à un aménagement utilisable lors des visites du MIN avec les scolaires et étudiants, par des responsables d'atelier santé, des responsables de formation (certificat qualification professionnelle fruits et légumes notamment) et de pôle, et des partenaires publics et privés du Marché. Cet équipement facilite une meilleure connaissance des produits "Fruits et Légumes", permet d'acquérir des techniques de cuisine simple et dans un budget maîtrisé tout en promouvant la filière dans un secteur où les offres d'emplois peuvent rester vacantes faute de formation.



Expérimenter des solutions
pour lutter contre le gaspillage
alimentaire et valoriser les produits
locaux dans la grande distribution

1er semestre 2014 :
2450 brioches récupérées
277 kilos de fruits transformés en
smoothies
43 000 oranges transformées en jus
306 kilos de légumes



Vente de purée issus des pommes de terre ramassées par les membres du "Coin familial". Le kit de légumes quant à lui permet de ne pas jeter les légumes n'ayant pas un caractère esthétique particulier.

en bref

FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

Le député Bernard Reynès (Bouches-du-Rhône) a conduit le 20 septembre une délégation de plusieurs élus à la Commission européenne, pour faire avancer le dossier d'un financement alternatif de la protection sociale en agriculture. Accompagné de Charles de Courson (Marne), de Jean Dionis du Séjour (Lot-et-Garonne) et Jacques Remiller (Isère), il a rencontré les dirigeants de la direction générale de l'Emploi, puis ceux la direction générale de l'Agriculture, pour contrer tout risque d'euro-incompatibilité de la mesure d'augmentation des droits d'accises sur les boissons sucrées, pour alléger les charges pesant sur les salariés permanents. Un droit d'accises de 0,54 euro par hectolitre de sodas existe « depuis 30 ans », et il est envisagé de le porter à 8 euros l'hectolitre, ce qui aurait pour effet de renchérir la canette de 2 à 3 centimes, selon Bernard Reynès. « Il ne s'agit pas de stigmatiser un secteur, comme celui des sodas », mais de mettre en place « une solidarité vis-à-vis des producteurs de fruits et légumes, au prix à l'importation ».

RESTAURATION COLLECTIVE

Local et bio, de plus en plus possible

L'offre en produits bios à destination de la restauration collective poursuit sa structuration par l'implication de plusieurs acteurs en région.

Certains restaurants collectifs ont franchi le pas, d'autres sont encore dans l'expectative. Sans conteste, on peut néanmoins affirmer que la part de produits bios dans les menus de la restauration collective progresse sans cesse, y compris en Nord-Pas de Calais. « En l'espace de dix ans, on est passé de commandes ponctuelles pour certains produits à des achats plus réguliers » constate d'ailleurs Céline Lecoeur, d'Apro bio.

Partenariat Norabio-Biocoop et points relais

Pour répondre à cette demande de la restauration collective – appuyée la plupart du temps d'une volonté politique – plusieurs acteurs de la bio en région ont depuis quelque temps entrepris de structurer l'offre régionale. La

semaine de promotion orchestrée par la FNAB « bio et local, c'est l'idéal » du 19 au 25 septembre, leur a permis de faire un point d'étape sur un chantier bien plus difficile à mettre en œuvre qu'il n'y paraît. Avec de premiers résultats encourageants, côté producteurs.

Installée à Gondcourt (59), la coopérative Norabio est ainsi depuis quelque temps à même de répondre à certaines commandes en gros. « Notre rôle consiste à faire se rencontrer les producteurs de la région et les acheteurs en levant certains freins comme celui de la préparation des commandes et la logistique » explique Ignace Guégen, salarié de la coopérative. « On fait en sorte qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur ».

Des associations entre Norabio et d'autres spécialistes de la bio (Biocoop,

Saveurs et saisons pour la fabrication de pain) permettent en outre de proposer une gamme élargie de produits bios. « Tout ce qui n'est pas produit en région peut être trouvé dans le catalogue Biocoop » ajoute le représentant de Norabio. Début 2012, un catalogue plus complet devrait également mentionner de nouveaux « points relais » pour les acheteurs. Imaginés au cours de l'été par le Gabnor et Norabio, ces « points relais » ont vocation à être des plateformes de regroupement de l'offre et de distribution.

Le volume comme appât

Le choix d'adapter la structuration de l'offre à destination du marché de la restauration collective s'explique quant à lui par la potentialité des volumes



▲ Selon les professionnels du bio, la part de produits bios dans les menus de la restauration collective progresse sans cesse.

qu'il représente. « Si l'on veut favoriser l'installation de producteurs en bio ou des conversions, il faut que les volumes soient suffisamment importants » avance Bérengère Mercier, chargée de mission « restauration collective » au Gabnor. Bénéficiant d'une offre moins brouillonne, il n'en reste pas moins aux acteurs

régionaux de la bio à poursuivre le travail de persuasion auprès de potentiels acheteurs; aidés en cela par Apro Bio qui propose un accompagnement des collectivités jusque dans la rédaction des marchés publics afin d'y favoriser l'introduction des produits bios et locaux. ■ Vincent Fermon



Nous contribuons au développement de la filière bio du Nord-Pas de Calais. Nous avons signé la charte avec



Le Club des entreprises bio – Favoriser la rencontre de l'offre et de la demande de produits agricoles issus de l'agriculture biologique régionale

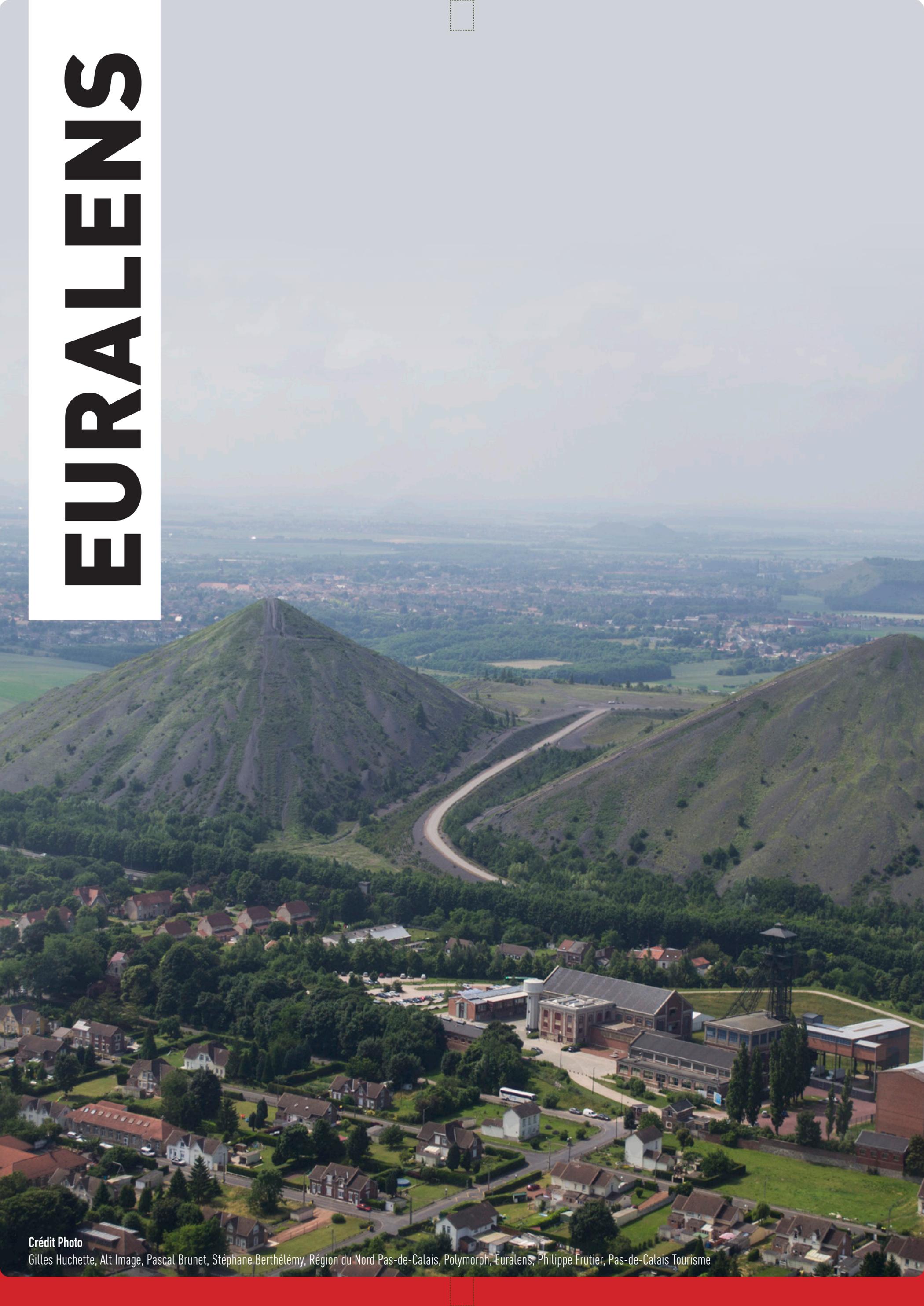
Le Club Bio est un outil du Plan Bio. Il réunit les entreprises signataires de la charte pour répondre aux interrogations, étudier les pistes de développement et partager les expériences innovantes. 25 signataires début 2014, issus des filières lait, viande, fruits et légumes, oeufs et céréales.



LE P'TIT NORD : un pain bio du Nord Pas de Calais - Structurer une filière régionale de la production de matière première à la commercialisation



EURALENS



Crédit Photo

Gilles Huchette, Alt Image, Pascal Brunet, Stéphane Berthélémy, Région du Nord Pas-de-Calais, Polymorph, Euralens, Philippe Frutier, Pas-de-Calais Tourisme



Le Louvre-Lens et l'inscription par l'Unesco du bassin minier au Patrimoine mondial de l'humanité



NOUVELLES SYNERGIES, NOUVELLE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE
Alliances entre l'aménagement du territoire, le développement économique et la culture

EURALENS: UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Des chantiers:

- Transformer l'image de la ville: Plan Directeur, Chaîne des parcs, Cités du Louvre, mobilités
- Engager un renouveau économique: le tourisme, les filières d'excellence
- Parier sur la culture, l'éducation, la participation des habitants

Des outils, une méthode:

- Agir ensemble: Forum des acteurs, Forums thématiques
- Agir mieux: Cercle de Qualité, plat-forme de l'intelligence collective
- Agir autrement: Labellisation et communication





Cité des vieux coronis - Bauvin

CLUSTERS EURALENS



Favoriser la rencontre entre entreprises, recherche et formation pour co-créer un écosystème créatif et innovant autour du Louvre-Lens



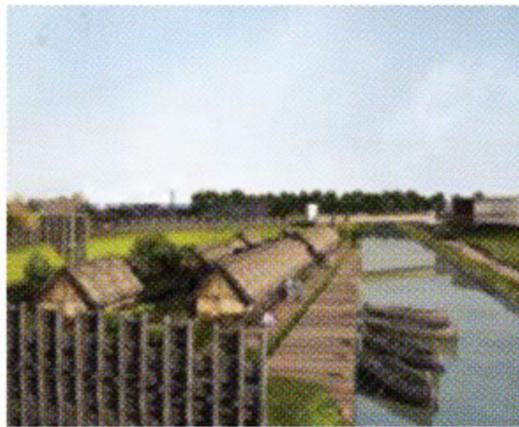
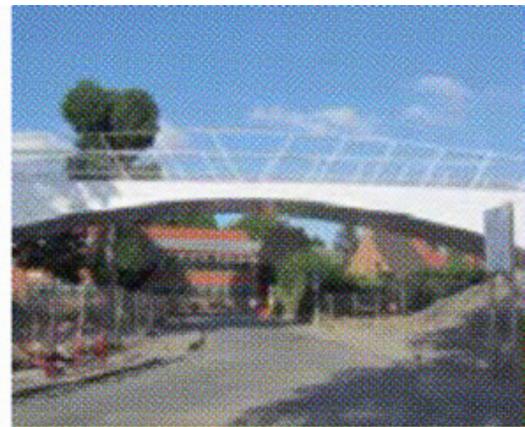
« NUMÉRIQUE CULTUREL »

« MÉTIERS D'ART & DU PATRIMOINE »

Exemples de clusters créés dans la dynamique d'arrivée du Louvre à Lens

LE CHANGEMENT, C'EST AUSSI
L'AFFAIRE DES HABITANTS





La Labellisation des projets du territoire:
La convergence des ressources et des énergies au service de l'excellence des projets



Vers la co-construction d'une

« plateforme de l'intelligence collective » Euralens

Élus, Experts, Acteurs & Habitants



Cercle de qualité Euralens :
croiser les regards et développer des perspectives

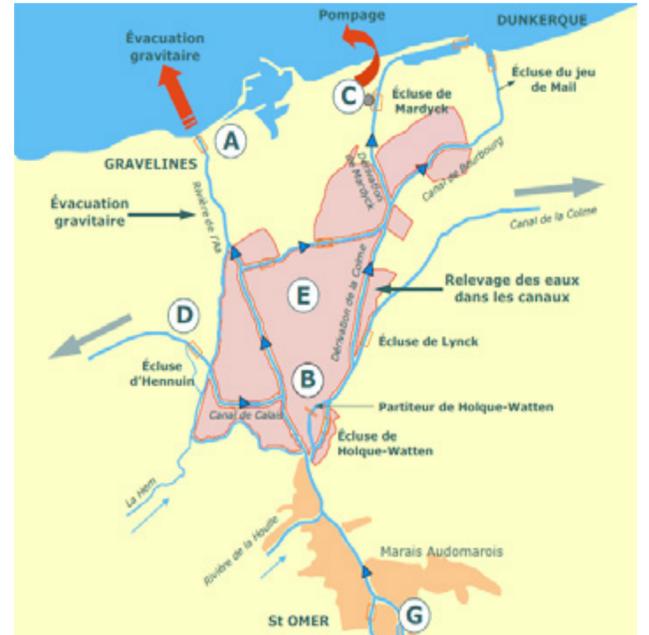
L'EAU DANS L'AUDOMAROIS

Crédit Photo

www.patrimoines-saint-omer.fr, Albert MILLOT, Albert MILLOT, PNR CMO, Carl Peterolff, Thibault GEORGES, www.labelimage.fr, La voix du Nord

Contexte général

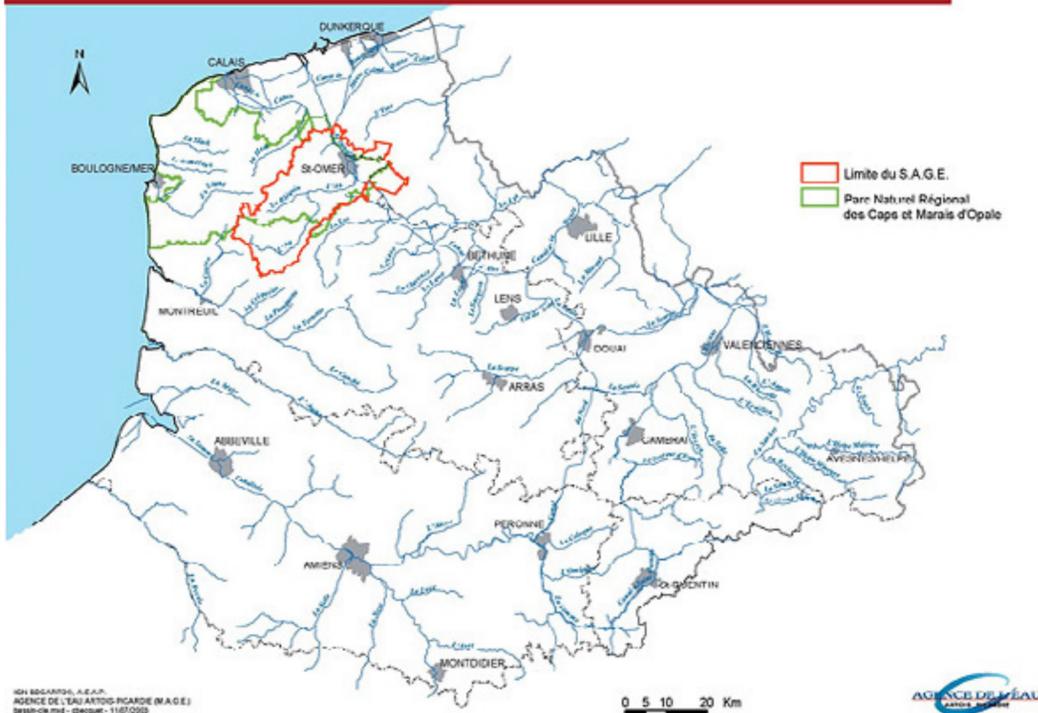
La situation hydrologique du territoire



LE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE

L'Audomarois est situé à l'aval d'un important bassin versant et à l'amont d'un delta.
Il est une zone stratégique pour la régulation des crues.

1. Situation du S.A.G.E. de l'Audomarois dans le bassin Artois-Picardie



LA RESSOURCE EN EAU SOUTERRAINE

L'Audomarois jouit d'une ressource particulièrement stratégique en eau potable, de par sa quantité, sa qualité et sa facilité d'exploitation. Cette richesse bénéficie aux territoires voisins moins bien dotés en ressources.
40 à 50 millions de m³ sont prélevés tous les ans sur la ressource, dont 67% pour l'eau potable

67%

DES PRÉLÈVEMENTS SONT
POUR L'EAU POTABLE

33%

DES PRÉLÈVEMENTS LE SONT
PAR L'INDUSTRIE

Contexte général

Le marais audomarois et ses activités



LE MARAIS AUDOMAROIS, UN TERRITOIRE MORCELÉ
3 726 ha de terre et d'eau, 13 200 parcelles cadastrées pour 3 950 propriétaires privés,
170 km de rivières, 560 km de fossées, un canal à grand gabarit pour la navigation, une voie ferrée, ...



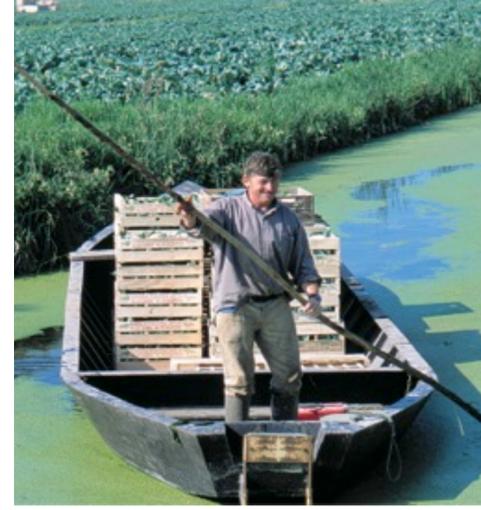
LE MARAIS, RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ
1 800 espèces de fonge, de flore et de faune recensées à ce jour,
Dont les espèces emblématiques et à enjeu que sont le Butor étoilé, le Blongios nain,
le Phragmite des joncs, le Stratiote faux aloès, le Murin des marais, la Bouvière, et le Brochet.



UN MARAIS HABITÉ

Une centaine d'habitations sur des îles, et deux faubourgs de Saint-Omer : Lyzel et le Haut-Pont

Le seul facteur de France qui effectue une tournée en bateau



UN MARAIS CULTIVÉ

430 ha de maraîchage, pour 5 millions de têtes de chou fleur d'été, 3 000 t d'endives en hiver et 50 variétés de légumes au total

Le marais Audomarois est le dernier marais maraîcher de France

70% des "accessions" de variétés légumières du Centre Régional des Ressources Génétiques ont pour origine le marais



1 070 ha de prairies humides, soit 1/3 de la surface du marais.





DE NOMBREUX STATUTS DE PROTECTION
Une Réserve Naturelle Nationale, une Réserve Naturelle Régionale,
7 ZNIEFF de type I, 1 ZNIEFF de type II, plus de 400 ha en Natura 2000...



TOURISME ET LOISIRS EN ZONE HUMIDE
500 000 visiteurs par an sur le marais, dont 130 000 en bateau, 100 000 à la
cathédrale et 100 000 sur la réserve Naturelle Nationale des étangs du Romelaère

Contexte général

Le marais audomarois, reconnu au titre de la convention internationale RAMSAR



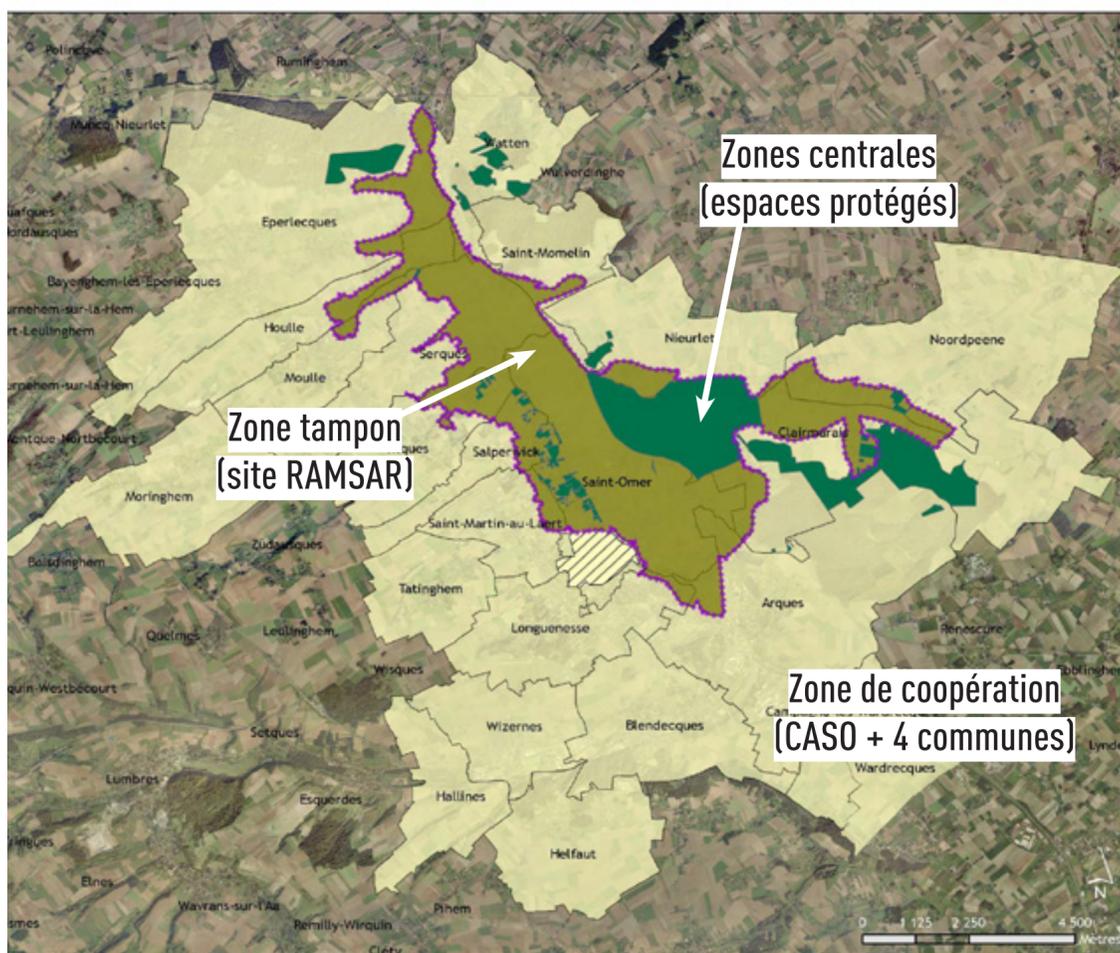
LA CONVENTION INTERNATIONALE RAMSAR

2008: premiers pas vers une reconnaissance internationale du territoire, par la convention Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides. Par la suite, le territoire sera la première zone humide à rédiger son "plan de gestion Ramsar", élément imposé aux 43 sites français.

Périmètre: 3 726 ha, correspondant aux terres basses du marais, soit le périmètre d'entretien par la 7ème section de wateringues.

La zone Ramsar couvre 15 communes (11 communes de la CASO – Pas de Calais, et 4 communes du Nord)

Le marais audomarois désigné Réserve de biosphère de l'UNESCO – 2013



28 mai 2013: le marais Audomarois est désigné Réserve de biosphère de l'UNESCO. Celle-ci s'étend sur 23 communes et deux départements, pour une superficie totale de 22 539 ha, et 68 900 habitants.



PROGRAMME "MAN AND BIOSPHERE" DE L'UNESCO

Réserve de biosphère du Marais Audomarois

Sur le site du chantier de la maison du marais, le 7 juin 2013 :

les élus du territoire reçoivent leur "diplôme"



Le PRDE en deux pôles

Pôle COMPÉTENCES : Développer la recherche (CS et PCR)



CONSEIL SCIENTIFIQUE AUDOMAROIS
En 2012, est constitué un Conseil Scientifique commun au Pôle de Recherche et Développement sur l'Eau (PRDE) et à la Réserve de biosphère. Celui-ci est chargé d'élaborer, en lien avec les techniciens et le territoire, un programme-cadre de recherche, listant les axes scientifiques à développer pour répondre aux enjeux locaux et accompagner le développement territorial.



Le PRDE en deux pôles

Pôle COMPÉTENCES : Développer la recherche (CS et PCR)



LA COOPÉRATION INTERNATIONALE: ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES

Régulièrement, le territoire accueille des délégations françaises pour l'échange de bonnes pratiques pour l'utilisation rationnelle des zones humides. En complément, un partenariat a été officialisé avec le Sénégal autour de plusieurs thématiques, dont l'eau est transversale à toutes et commune aux deux territoires.

Pôle DÉVELOPPEMENT DURABLE

Proposer un projet de développement du territoire, durable et intégré (inscription dans le Contrat de Marais, actions agri et économiques – AquaPRIS)



UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE AVEC LE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'AUDOMAROIS

Les trois grandes missions :

①

Accompagner la réflexion à l'adaptation des pratiques agricoles sur un territoire fragile

②

Valorisation des productions locales

③

Accessibilité agricole au marais audomarois



LE CONTRAT DE MARAIS: UNE NOUVELLE AMBITION COLLECTIVE

Les actions du Pôle de Recherche et de Développement sur l'Eau s'inscrivent dans ce document unique de gestion du marais audomarois, lui-même intégré dans la Charte du Parc et lié au SAGE et au SDAGE.



Contractualisation entre l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, en partenariat étroit avec la CASO et d'autres acteurs de l'eau.

5 orientations, 44 actions, 6 structures pilotes.

CO-ANIMATION DU MONDE ÉCONOMIQUE AVEC LE CLUSTER RÉGIONAL

L'objectif du cluster régional AquaPRIS est de répondre aux enjeux majeurs de développement liés à l'usage de l'eau par les entreprises et les collectivités. Ce cluster régional trouve un moyen d'expression dans l'Audomarois où l'eau a toujours été au coeur du développement économique.

Au niveau économique : Compétitivité des entreprises utilisatrices de la ressource en eau pour assurer leurs activités / Évolution des process et « modèles de consommation » / Croissance verte liée au développement des éco-entreprises spécialisées

Au niveau territorial, sociétal et social : Répartition équitable de la ressource en eau / Evolution des modes de consommation des entreprises et collectivités / Intégration des bonnes pratiques liées à l'eau dans les choix d'investissement et d'aménagement

Au niveau environnemental : Lutte contre la diminution et dégradation de la ressource en eau / Préservation des milieux naturels et de la biodiversité



Le PRDE en deux pôles

Pôle DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sensibiliser et communiquer: un équipement phare, la Maison du Marais

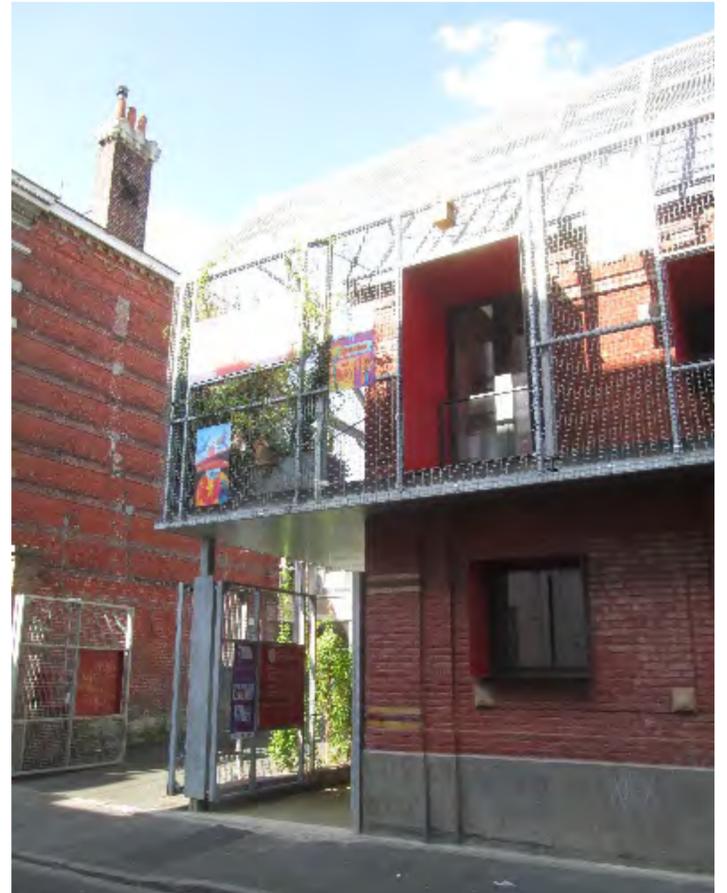


100 000

LOGEMENTS

Crédit photo :
Région Nord pas de Calais, Strategic Design Scenarios

Le réseau des Espaces Info Énergie



Les EIE sont un réseau de proximité, d'animation, de conseils et d'accompagnement du particulier. Ils sont l'interface directe avec les particuliers et les orientent notamment vers les différents dispositifs d'aide et les outils à leur disposition.



La Maison de l'Habitat Durable de Lille propose aussi des écorchés pour sensibiliser et informer les particuliers. L'espace de Lille ouest a accompagné des ménages dans leur projet d'auto-réhabilitation.

 Plan 100 000 logements

**PLAN 100 000 LOGEMENTS
DE NOUVEAUX PRÊTS BANCAIRES
POUR FINANCER VOTRE PROJET
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE!**



 **RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS**

www.nordpasdecalais.fr

L'ampleur des besoins en rénovation énergétique fait de l'enjeu financier une problématique centrale. Dans la continuité du conseil assuré par les espaces Infos-Energies, les acteurs bancaires participent activement à la démarche et des conventions partenariales ont été signées.



PLAN 100 000 LOGEMENTS DE NOUVEAUX PRÊTS BANCAIRES POUR FINANCER VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE!

Suite au partenariat développé par la Région Nord-Pas de Calais avec certaines enseignes bancaires, vous pouvez désormais bénéficier de prêts spécifiques pour vous aider à financer la rénovation énergétique de votre logement. Ces prêts se caractérisent principalement par :

- > des taux d'intérêts équivalents à ceux d'une acquisition immobilière,
- > des montants d'emprunt adaptés pouvant atteindre 80 000 €, voire davantage selon votre projet,
- > des mensualités calculées sur 15 ans ou 20 ans selon la somme empruntée.

Ces prêts permettent également de prendre en charge le coût de l'Audit Environnemental et Énergétique ainsi qu'une partie des travaux non-énergétiques induits par votre projet de rénovation (rfection du sol, mise aux normes des réseaux...).

LES TROIS PARTENAIRES BANCAIRES AU 1^{er} JUILLET 2014

-  BANQUE POPULAIRE DU NORD Prêt Énergie Région Nord-Pas de Calais
-  CAISSE D'ÉPARGNE NORD FRANCE EUROPE Prêt Travaux énergétiques Région Nord-Pas de Calais
-  CRÉDIT AGRICOLE NORD FRANCE Prêt 100 000 logements

Des produits et services spécifiques sont développés pour répondre aux enjeux de financements des travaux et aux besoins de solvabilité des ménages.

L'ampleur des besoins en rénovation énergétique fait de l'enjeu financier une problématique centrale.

Dans la continuité du conseil assuré par les espaces Infos-Energies, les acteurs bancaires participent activement à la démarche et des conventions partenariales ont été signées. Des produits et services spécifiques sont développés pour répondre aux enjeux de financements des travaux et aux besoins de solvabilité des ménages.



Le Centre de Développement des Eco-Entreprises (CD2E) abrite le théâtre de l'écoconstruction dans lequel sont présentées les nouvelles techniques et matériaux plus durables pour la réhabilitation du bâti. L'une de ses fonctions de centre de ressources est la sensibilisation et la formation des filières professionnelles.

Isoler en récupérant les jeans usagés



Après 7 ans de recherche et développement, l'entreprise Metisse de Billy Berceau près de Lens produit de l'isolant pour les bâtiments en récupérant des jeans usagés. Cet isolant est économique et son empreinte carbone est faible, de plus il est socialement responsable, porté par une association d'insertion par l'activité économique.

Le chanvre est un isolant qui peut-être produit localement. En plus d'être un isolant efficace et très économe en énergie lors de sa production, il a aussi un intérêt pour les agriculteurs. En effet, le chanvre peut se cultiver sur tous les terrains (sauf zones humides) et permet d'assainir les sols, il s'insère très bien dans une culture raisonnée. Cet isolant illustre le potentiel de circuits courts à développer dans la filière bâtiment.



En alternative à l'isolation par l'extérieur qui n'est pas toujours possible selon les contraintes d'urbanisme et sur certaines typologies d'habitat, l'isolation par l'intérieur peut être privilégié avec néanmoins un impact potentiel sur la diminution de la surface habitable.



Tour Vanhoutte Mons-en-Baroeul



- À savoir :
réhabilitation en milieu inoccupé (présence d'amiante) et production d'eau chaude assurée par un réseau de chaleur

- VILOGIA, bailleur social engagé dans le développement durable.
- PRU (Programme de Rénovation Urbaine) de Mons-en-Baroeul, quartier du nouveau Mons
- Certification Patrimoine Habitat et Environnement label effinergie, Performance énergétique visée : 80 kwh/m²/an (239 kwh/m²/an initiale)

REHAFUTUR Chantier expérimental.
La Maison de l'ingénieur à Loos en Gohelle.



Les acteurs développent de nouveaux matériaux et techniques pour isoler les bâtiment. Ce chantier démonstratif propose de tester un grand nombre de solutions performantes et d'analyser leur efficacité sur une typologie d'habitat minier. Un projet support à la formation, à l'échange entre professionnels et qui a pour vocation de diffuser les bonnes pratiques.

Pour suivre les évolutions du chantier :
www.rehafutur.fr/wp-content/uploads/2013/01/PRINT.pdf

Pays du Cambresis

Programme d'intérêt général "Habiter mieux"



Habitat

Le Programme d'Intérêt Général « HABITER MIEUX » 2013 - 2017

En 2009, l'étude de cadrage Programme Local de l'Habitat a révélé l'existence de dysfonctionnements portant sur la qualité du parc privé ancien, entraînant des risques importants de précarité énergétique. Les élus du territoire ont pris conscience de la nécessité d'intervenir dans le parc privé ancien et ont décidé de mettre en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) labellisé « Habiter Mieux ».

De quoi s'agit-il dans les dispositifs des partenaires ?

- L'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'État au titre du Programme « Habiter Mieux », dont l'objectif est d'aider les ménages, éligibles aux aides de l'État, en situation de forte précarité énergétique à améliorer leur logement, leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat. Les travaux effectués chez les propriétaires occupants doivent permettre un gain énergétique d'au moins 25%.
- Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais au titre du Plan 100 000 logements, qui est un plan régional pour la réhabilitation énergétique et environnementale du parc de logements anciens. À travers cette politique, la Région soutient la mise en œuvre des aides environnementales et énergétiques. Il est également présent au titre de la politique Pays en soutenant des aides incitatives aux propriétaires pour la réalisation des travaux d'amélioration de la performance énergétique.

Le PIG « Habiter Mieux » à la croisée des démarches Pays

- Le Plan Climat Territorial (PCT) : Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre ;
- Le Schéma de Cohésion Territoriale (SCoT) : Renforcer et améliorer le parc existant dégradé par la réhabilitation ou la rénovation ;
- Le Plan Local de Développement Économique (PLDE) : Favoriser les entreprises locales et la mise en place de formations spécifiques.

L'équipe de subvention en charge du PIG « Habiter Mieux » du Cambresis

Le PIG « Habiter Mieux » se traduit sur le territoire par la mise en place d'une équipe dédiée au projet assurant les missions d'expertise et accompagnant les ménages souhaitant faire des travaux : diagnostic technique, audit environnemental et énergétique, liste des travaux à réaliser pour atteindre les 25% de gain énergétique, montage des dossiers de subvention, suivi des travaux, etc.

Contact Habitat et développement

Judic Dubé, Chef de Projet - PIG -
Responsable Opérationnel de l'Agence, il a en charge la mise en place du plan de communication, de l'animation partenariale, assure le suivi et l'évaluation du PIG.
judic.dube@paysducambresis.fr

Manuela Ferraris, Chargée d'appui
en charge des pré-diagnostic sociaux et financiers, montage des dossiers de financement et animation du partenariat.
manuela.ferraris@paysducambresis.fr

Julien Delvert, Chargé d'expertise
en charge du volet technique de l'accompagnement aux propriétaires (diagnostic, conseils travaux), montage des dossiers de financements.
julien.delvert@paysducambresis.fr

De quelles aides peut-on bénéficier pour un projet de travaux de 15 000 € HT, si les travaux permettent un gain énergétique d'au moins 25 % ?

ANAH : 7 500 € (50% de subvention pour un propriétaire occupant très modeste)
Aide « Habiter Mieux » : 2 100 €
Pays du Cambresis : 500 €
Conseil Régional : 500 € (+ primes éventuelles)
= 10 600 € d'aides, soit un taux de subvention de 71 % et un reste à charge de 4 400 € HT
+ Autres aides mobilisables (MSA, CAF, caisses de retraite, CARSAF, etc.)

Un projet multithématique

- La précarité énergétique
- L'adaptation du logement suite à une perte d'autonomie
- Le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé

Le public cible

Les propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes, selon les plafonds de l'ANAH

Les propriétaires bailleurs d'un logement insalubre, y compris vacant, ou souhaitant faire des travaux d'amélioration de la performance énergétique (avec un gain de 15%)

Les objectifs

170 logements de 0 à 200 logements sur 5 ans
125 dossiers PIG - précarité énergétique
- Sans ou dossiers PIG - précarité énergétique - insalubres
- 25 dossiers PIG - adaptation
- 10 dossiers PIG - logements insalubres ou précarité énergétique
PIG : propriétaire occupant - PIG : propriétaire bailleur

Quels types de travaux ?

- Les travaux de lutte contre la précarité énergétique : isolation des combles, isolation des murs, installation d'une chaudière « basse température » ou « à condensation » à fuel ou gaz naturel, etc.
- Les travaux pour l'autonomie de la personne : installation de barres d'appui, aménagement d'une douche à fond plat, élargissement des portes d'entrées, etc.
- Les travaux pour remédier à une situation d'insalubrité

Quelles subventions pour les propriétaires occupants ?

ANAH (en fonction des revenus) :
- de 25 à 30 % du montant des travaux HT pour des dossiers de précarité énergétique ou d'adaptation
- 50 % du montant des travaux HT pour des dossiers d'insalubrité

Pays du Cambresis, une prime forfaitaire variable en fonction de la typologie du dossier :
- 300 € : précarité énergétique
- 350 € : adaptation
- 1 000 € : insalubrité

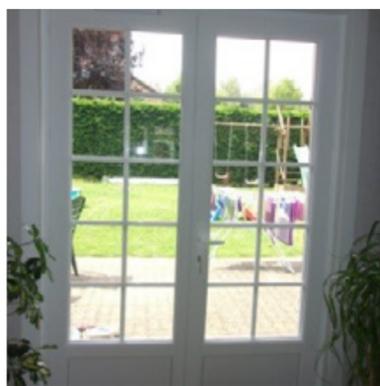
Région, une prime forfaitaire pour les dossiers de précarité énergétique : 100 € (+ primes éventuelles sous l'étiquette des matériaux et travaux de performances énergétiques [pépe]) : 1 000 euros

Prise « Habiter Mieux » pour les dossiers de précarité énergétique : 2 100 €

Plus d'infos : j.delvert@paysducambresis.fr ou 03 27 72 92 43

En 2009, l'étude de cadrage Programme Local de l'Habitat a révélé l'existence de dysfonctionnements portant sur la qualité du parc privé ancien, entraînant des risques importants de précarité énergétique. Les élus du territoire ont pris conscience de la nécessité d'intervenir dans le parc privé ancien et ont décidé de mettre en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) labellisé « Habiter Mieux ».

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



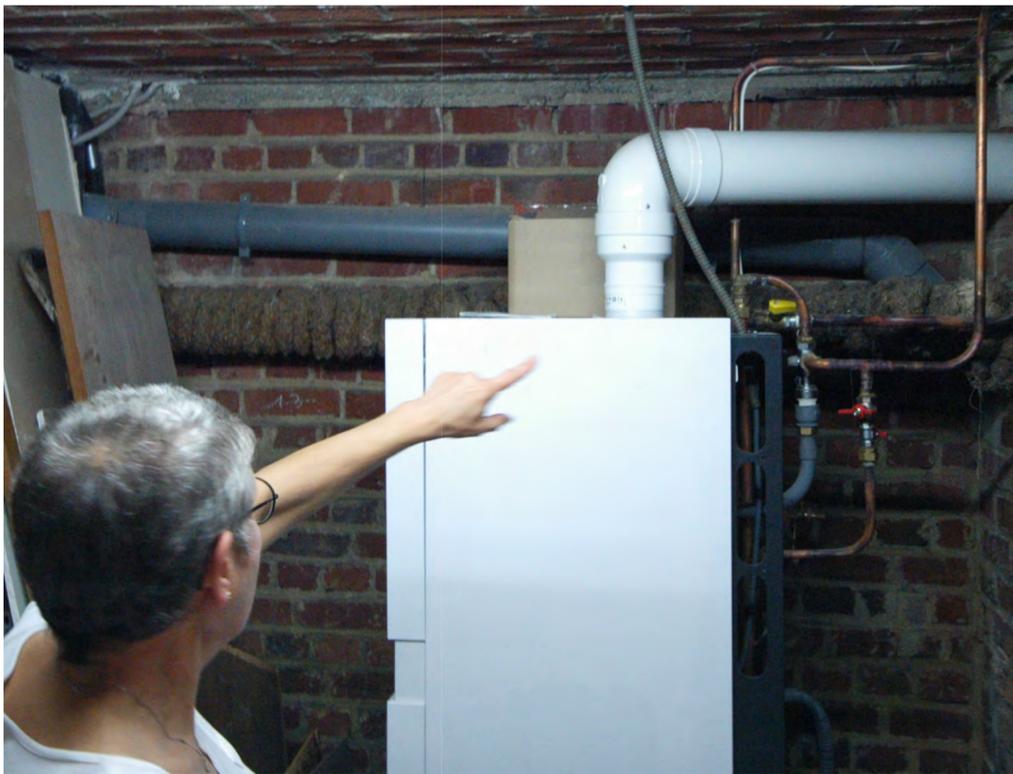
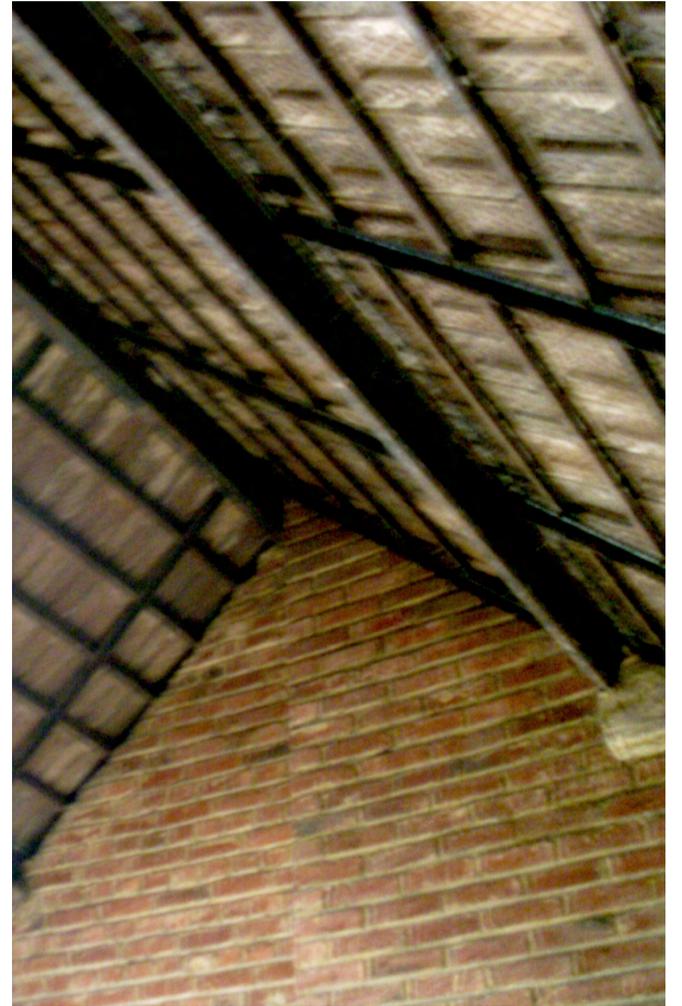
Programme d'Intérêt Général (PIG) « HABITAT DURABLE » - un projet de travaux d'amélioration de l'habitat (amélioration énergétique) : remplacement des menuiseries et de l'installation de chauffage (installation chauffage central gaz à la place des convecteurs électriques)

Le montant total du programme de travaux est de 27 558,92 € TTC (montant total des subventions : 22 188 € ; pour un gain énergétique de 68 %)

Rénovation énergétique

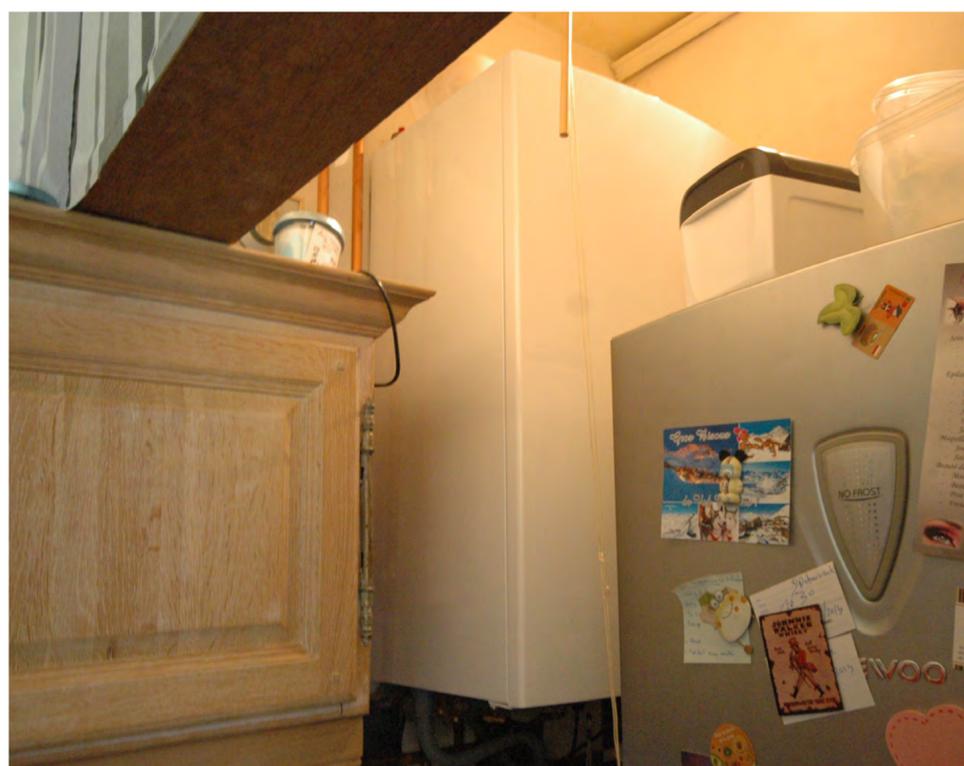
Cas n°1, Cambrai

Faire face aux déperditions énergétiques, préparer son habitat aux années futures et l'adapter à ses besoins. Les travaux se sont traduits par, entre autre, le remplacement de la chaudière à fioul par une chaudière à gaz et l'isolation des combles de la maison avec de la laine de bois (isolant écologique).



Rénovation énergétique

Cas n°2, Naves



Une chaudière qui tombe en panne en plein hiver et un budget trop serré pour pouvoir procéder à son changement. L'intervention s'est portée sur l'installation d'une nouvelle chaudière mais également l'isolation par l'extérieur d'un pignon de la maison qui était en parpaings nus. L'isolation, d'une épaisseur de 16cm est protégée par un bardage en lames d'éternit (composé de charges minérales, de fibres de cellulose et de ciment). Une fenêtre et un velux en bois ont également été remplacés par du double vitrage PVC.

